



Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2018, Université Paris Descartes. hceres-02027428

HAL Id: hceres-02027428

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027428>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Sciences humaines et sociales

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris Descartes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Isabelle Tapiero, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

L'USPC est un regroupement universitaire associant 4 universités, 5 autres établissements et 5 organismes de recherche couvrant l'ensemble des champs de la connaissance, représentant environ 10 000 chercheurs et enseignants et 120 000 étudiants ; ce qui en fait la première communauté d'étudiants d'Ile-de-France. L'USPC s'organise autour de quatre pôles thématiques constitués autour de grands champs disciplinaires : *Humanités, arts, lettres et langues* ; *Sciences exactes et technologie* ; *Sciences sociales* ; *Sciences de la vie et de la santé*.

La formation doctorale peut s'appuyer ainsi sur une politique que l'USPC qualifie « en 3i » : internationalisation, interdisciplinarité, inter-établissements.

Trois de ses universités, Paris Descartes « l'université des sciences de l'homme et de la santé », Paris Diderot, pluridisciplinaire depuis son origine, et Paris 13, née scientifique mais pluridisciplinaire aujourd'hui, offrent des formations dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Dans ce domaine, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), également membre de la ComUE USPC, se présente comme un carrefour international des sciences humaines et sociales.

Le domaine de formation évalué en SHS se compose de 11 licences (L), 1 licence professionnelle (LP) et 12 mentions de master (M). L'Université Paris Descartes propose trois licences (*Sciences sociales* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et trois masters en continuité des licences (*Sciences de l'éducation* ; *Psychologie* ; *Sciences sociales*). L'Université Paris Diderot propose quatre licences (*Psychologie* ; *Sociologie* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement*) et six mentions de master (*Psychologie* ; *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* ; *Histoire et civilisations comparées* ; *Géographie et sciences des territoires* ; *Didactique des disciplines* ; *Humanités et sciences*). L'Université Paris 13 propose quatre licences (*Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*) et trois mentions de masters (*Histoire, géographie et aménagement* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*).

Certains intitulés de mentions de licence coexistent naturellement dans plusieurs universités ; c'est le cas de *Psychologie* (dans les trois universités : Paris Descartes, Paris Diderot, Paris 13), *Sciences de l'éducation* (Paris Descartes et Paris 13) ou encore, les deux mentions *Histoire* et *Géographie et aménagement* (Paris Diderot et Paris 13). Ainsi, chaque mention de licence de Paris 13 en SHS est présente également dans l'une des universités intra-muros de l'USPC, et parfois dans d'autres (comme *Psychologie*, présente également à Paris Nanterre et Paris 8) ; la différenciation devient un enjeu vital pour l'attractivité de certaines mentions. Au niveau master, on retrouve naturellement la mention *Psychologie* dans les offres des trois universités, tandis que la mention *Sciences de l'éducation* se poursuit également dans les deux universités qui proposent cette licence : Paris Descartes et Paris 13.

L'USPC a défini des champs de formation d'ampleur inégale, et se recouvrant parfois (en particulier *Psychologie* / *Psychologie psychanalyse*) et seul un champ couvre plus de deux universités :

- un champ est présent dans les trois universités (*Sciences de l'éducation, didactique des disciplines* – cinq formations).
- trois champs sont présents dans deux universités (*Psychologie psychanalyse* – Paris Diderot / Paris 13 – quatre formations ; *Sciences sociales* – Paris Descartes / Paris Diderot – quatre formations ; *Géographie, aménagement, histoire, patrimoine* – Paris Diderot / Paris 13 – sept formations).
- deux champs sont présents dans une seule université (*Psychologie* – Paris Descartes – trois formations ; *Histoire et philosophie des sciences* – Paris Diderot – une formation) dont l'un ne comporte qu'une seule formation.
- Dans le domaine des SHS, certaines LP de Paris Descartes relevant de l'intervention sociale sont regroupées avec les autres LP de l'établissement, dans un champ *Technologies, sciences, sociétés*.

Les établissements de l'USPC n'ont pas déposé de dossier champ.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine SHS pour l'Université Paris Diderot ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine SHS de l'Université Paris Descartes.

UNIVERSITÉ PARIS 13

L'Université Paris 13 est structurée en neuf composantes, réparties sur cinq sites : Villetaneuse ; Saint-Denis (IUT) ; La Plaine Saint-Denis ; Bobigny (IUT, santé médecine) ; Argenteuil (alternance et DAEU). Son offre de formation comporte 18 licences générales, 29 licences professionnelles et 26 mentions de master (et 1 master international) et 1 diplôme de formation générale, et 1 de formation approfondie (en médecine). La recherche est effectuée au sein des 30 laboratoires répartis en 2 écoles doctorales : Erasme (*Sciences humaines et sociales* - 13 laboratoires) et Galilée (*Sciences, technologie, santé* - 17 laboratoires).

L'offre de formation du domaine des SHS de l'Université Paris 13 est axée sur la psychologie, l'histoire, la géographie, l'aménagement et les sciences de l'éducation. Cette évaluation porte au total sur sept formations : quatre licences (*Géographie et aménagement ; Histoire ; Psychologie ; Sciences de l'éducation*) et trois masters (*Histoire, géographie et aménagement ; Psychologie ; Sciences de l'éducation*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris 13, ciblée sur les formations en SHS, a une attractivité relative mais constante. La plupart des formations permettent une spécialisation progressive et sont adaptées tant aux finalités professionnelles que recherche. De manière globale, l'offre de formation est cohérente mais gagnerait à être plus visible et plus originale pour accroître son attractivité au sein de la ComUE USPC. De plus, les dossiers sont souvent incomplets et comportent des incohérences ; ce qui n'en facilite pas la compréhension. Les équipes pédagogiques semblent adaptées mais le pilotage a besoin d'être amélioré.

De nombreux points restent également à travailler pour accroître les taux de réussite des étudiants qui restent très faibles en licence comme en master : la place du numérique, la dimension internationale (que ce soit pour la mobilité étudiante ou la part des enseignements de langues), le lien formation-recherche qui semble peu présent, la place de la professionnalisation et les liens avec l'environnement socio-économique. Le suivi des diplômés mériterait également d'être une question d'intérêt pour les équipes pédagogiques, l'information étant là encore lacunaire. Il semble aussi que la logique des conseils de perfectionnement n'ait pas été intégrée ; ce qui permettrait pourtant d'améliorer les contenus et l'organisation de certaines formations en mettant en place une évaluation systématique des enseignements.

Enfin, on peut se demander si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris 13 qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation de l'Université Paris 13 correspond aux attendus des deux niveaux licence et master avec certaines spécificités selon les disciplines. Elle répond aux finalités de professionnalisation et de poursuite d'études après la licence, notamment en master. Les objectifs des formations sont globalement dirigés vers l'acquisition de compétences généralistes et disciplinaires, voire pluridisciplinaires.

Les formations en psychologie ont clairement une vocation professionnelle. Le master propose trois spécialités et est fortement orienté vers une approche clinique, dont les finalités et les débouchés sont clairement exposés dans le dossier et les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, les cinq parcours de la licence *Psychologie* apparaissent très spécialisés ; ce qui interroge l'aspect généraliste et ouvert nécessaire à l'exercice du métier de psychologue ou d'autres poursuites d'études. Cette configuration en cinq parcours de licence pour trois spécialités de master apparaît peu lisible.

Les formations en histoire, géographie et aménagement sont plus généralistes. Les licences permettent la poursuite d'études vers le master ou les métiers de l'enseignement. L'offre de quatre spécialités répond à des orientations plutôt recherche ou professionnelle, parfois les deux, et sont orientées vers une spécialisation progressive rendue visible autour des thématiques du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme.

La licence *Sciences de l'éducation* a une vocation professionnelle et permet une poursuite d'études cohérente vers le master qui reprend les thématiques professionnelles et vise à former vers des métiers clairement identifiés. Elle est ouverte à la formation continue (FC). La spécialité *Formation des adultes* (MERFA), à finalité recherche visant essentiellement la poursuite en doctorat pour un public en situation professionnelle, nécessiterait une présentation des objectifs professionnels et de recherche plus claire.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'offre de formation de l'Université Paris 13 s'inscrit dans l'offre de formation plus globale de la ComUE USPC. Mieux se différencier des cursus académiques des universités environnantes est donc un enjeu important pour nombre de ses formations. C'est le cas pour les licences *Histoire*, et *Géographie et aménagement*, malgré un parcours *Histoire-géographie* déclaré unique en Île-de-France. C'est le cas aussi en master pour la mention *Histoire, géographie et aménagement* où aucune spécialité n'apparaît originale au plan régional ou national, mais la formation a réussi à s'insérer dans le tissu académique étendu aux universités de la ComUE.

Le master *Sciences de l'éducation* est co-accrédité avec le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) dont les formes de partenariat sont peu lisibles (deux dossiers d'évaluation distincts), ce qui rend difficile la compréhension de l'offre de formation du master. Pour la mention *Psychologie*, l'approche clinique interculturelle qui définit son originalité devrait davantage être mise en avant et valorisée. Un master intitulé *Psychopathologie clinique psychanalytique* avec Paris Diderot et Paris Descartes pourrait à l'avenir être co-accrédité au niveau de la ComUE ; ce qui semble opportun.

Certaines formations font des efforts pour se démarquer en développant des parcours originaux (L *Sciences de l'éducation*), et ce bien qu'un grand nombre d'étudiants reste attiré par le champ scolaire plus traditionnel, ou travaillent à des projets de co-accréditation avec d'autres universités parisiennes (M *Psychologie*). La question de la visibilité se pose pour la licence *Psychologie*, qui fait face à la concurrence de quatre formations parisiennes (Paris Diderot, Paris Descartes, Paris Nanterre et Paris 8). Elle est primordiale pour la licence *Sciences de l'éducation*, puisque le manque de visibilité nuit à son attractivité.

Les partenariats socio-économiques sont insuffisamment développés en licence et l'intégration des stages dans la maquette doit aussi faire l'objet d'une clarification en licence *Histoire*. En licence de *Psychologie*, où le partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS) concerne un nombre important d'étudiants, des questions se posent sur l'articulation avec la recherche, sur l'équivalence entre les enseignements, et plus globalement sur le caractère universitaire de la formation à l'IRTS (peu d'enseignants-chercheurs y enseignent). On soulignera une initiative intéressante pour une spécialité du master *Sciences de l'éducation* associée à la création d'un Fablab (grâce au soutien IdEX (Initiative d'Excellence)), dédié au jeu, et qui constitue un espace privilégié de rencontres entre les différents acteurs de l'éducation. Des mutualisations existent aussi avec l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis au niveau de la première année de master (M1) et ont vocation à être renforcées dans le cadre du projet Campus Condorcet (pour 2019). D'autres mutualisations sont mentionnées avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Académie de Créteil ; ce qui permet de garder des liens avec les diplômés de licence *Sciences de l'éducation* qui se sont orientés vers les masters MEEF.

La participation des professionnels dans les formations devrait être établie plus clairement (L *Géographie et aménagement* ; L *Psychologie*). Il faut attendre le master *Histoire, géographie et aménagement* pour que des partenariats conventionnés autres que ceux avec des lycées parisiens soient mis en place (Archives nationales de France, Archives départementales, ...).

Les laboratoires labellisés sont globalement mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L *Sciences de l'éducation*). Pour les licences, les adossements à la recherche sont souvent limités au rattachement des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, à ces laboratoires. Les unités de recherche sont également mobilisées dans le cadre des masters, mais l'environnement recherche est insuffisamment sollicité (M *Histoire, géographie et aménagement* ; M *Psychologie*), et parfois de manière différente selon les spécialités sans que l'on connaisse le profit tiré par les étudiants de ces différents rapprochements (M *Sciences de l'éducation*). On peut cependant souligner le continuum du master *Sciences de l'éducation* car l'adossement au laboratoire « Expériences, ressources culturelles, éducation » (EXPERICE) est commun à l'ensemble des spécialités de la mention *Sciences de l'éducation*. Chacune des spécialités correspond en effet à l'une des thématiques de recherche. La spécialité MERFA bénéficie d'un adossement « renforcé » avec le rattachement à plusieurs autres laboratoires de recherche (nationaux et internationaux). Cependant, peu d'éléments sont donnés afin de comprendre le partenariat réalisé et les poursuites d'études en doctorat.

Globalement, on note de faibles flux de mobilités étudiantes et parfois, des coopérations internationales inexistantes (L *Sciences de l'éducation*). Cette faiblesse se remarque aussi en master (*Sciences de l'éducation* ; *Psychologie*). Seule la spécialité MERFA privilégie des partenariats académiques internationaux (Université de Genève, Université de Fribourg) qui sont centrés sur des mobilités d'enseignants-chercheurs. Ce manque de coopération internationale est parfois criant en M *Histoire, géographie et aménagement* où les conventions Erasmus ne sont pas mentionnées.

Organisation pédagogique des formations

Les parcours sont conçus de façon progressive pour l'ensemble des formations. Les modalités d'enseignement sont classiques (travaux dirigés, cours magistraux) et plutôt satisfaisantes, et les formations reposent sur un régime présentiel. Cependant, à l'exception du master *Histoire, géographie et aménagement*, toutes les maquettes souffrent d'un manque de lisibilité et de clarté auquel il faudrait remédier. On observe également que la licence *Sciences de l'éducation* est déclinée sur deux ans et non pas trois comme cela devrait être le cas.

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique (tournée quasi-exclusivement sur la clinique et la psychanalyse) et méthodologique pour obtenir à terme le titre de psychologue. En outre, cette centration pose des questions épistémologiques puisque les méthodes apparaissent comme exclusives à un champ sous-disciplinaire de la psychologie ; ce qui ne rentre pas dans le cadre des licences. Le dossier du master *Psychologie* ne permet pas toujours de disposer des informations utiles pour comprendre l'organisation des parcours et ce qui relève du tronc commun, et identifier clairement les compétences à acquérir.

Certaines formations offrent un emploi du temps qui permet à des publics salariés de pouvoir suivre les cours (L *Sciences de l'éducation*, M *Sciences de l'éducation*) ou de disposer d'un régime différent leur offrant des facilités (L *Géographie et aménagement* et L *Psychologie*). Il existe, cependant, des enseignements à distance disponibles : C2i (certificat informatique et internet) et enseignements sur la qualité de l'expression en licence *Psychologie*.

Les formations ne semblent prévoir que très peu les validations des acquis de l'expérience, à l'exception de la licence *Psychologie*, et les validations des acquis professionnels (aucune pour les licences *Histoire* et *Géographie et aménagement*) ; c'est un point à améliorer pour rendre les formations plus visibles.

Globalement, la place accordée à la professionnalisation est assez limitée. Elle repose essentiellement sur la réalisation de stages (facultatifs en L *Géographie et aménagement* et L *Histoire* ; obligatoires dans le reste des formations) et/ou de projets professionnels (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L *Sciences de l'éducation* ; M *Sciences de l'éducation*). L'appui aux étudiants doit être renforcé et développé dans l'ensemble des mentions avec une description plus précise de l'articulation entre formation et environnement socio-économique. Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien déclinées dans les fiches RNCP.

La formation à et par la recherche est insuffisante (L *Sciences de l'éducation* ; M *Histoire, géographie et aménagement*), voire quasi-inexistante (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L et M *Psychologie*) sauf pour le master *Sciences de l'éducation* qui prévoit des modalités classiques d'initiation à la recherche (rédaction d'un mémoire de recherche dès le M1, organisation de séminaires, intervention des enseignants-chercheurs rattachés à des laboratoires de recherche, ...).

Le recours au numérique est assez inégal et plutôt basique. Dans certaines formations (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; M *Histoire, géographie et aménagement*), l'utilisation des technologies est bien développée et en lien avec les spécialités affichées alors que dans d'autres (L *Psychologie* ; L *Sciences de l'éducation* ; M *Psychologie*), les modalités d'enseignement liées au numérique restent classiques (plateforme, préparation du C2i). C'est particulièrement regrettable pour la licence *Sciences de l'éducation* qui propose un parcours *Loisir-jeu-éducation* et qui ne peut donc ignorer les innovations récentes (*serious games*, applications...), d'autant qu'il s'agit d'une thématique forte du laboratoire dédiée au jeu au sein de l'établissement. Il est important de rappeler qu'un des parcours du M *Sciences de l'éducation* offre, grâce à un soutien IdEx, un espace (Fablab) pour l'utilisation de logiciels de conception de jeux et leur réalisation par imprimante 3D.

La dimension internationale est très insuffisante. Rien n'est mentionné à ce sujet dans la majorité des dossiers. On déplore que l'acquisition d'une langue étrangère ne semble pas être une préoccupation pour l'ensemble des formations. Les volumes horaires sont difficiles à repérer pour la quasi-totalité des formations, et quand ils sont mentionnés, il ne s'agit que d'un volume horaire extrêmement limité.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques est conforme à ce qui est attendu tant au niveau des licences que des masters, sauf pour la L *Géographie et aménagement* pour laquelle aucun professionnel n'est mentionné dans le tableau de l'équipe pédagogique alors que le dossier en fait état par ailleurs. Un problème majeur concerne la L *Sciences de l'éducation* qui souffre d'un sous-encadrement l'obligeant à rester suspendue (L2 et L3) et de l'épuisement de l'équipe de titulaires qui empêche l'ouverture d'une première année. Le recours aux professionnels est, dans ce cadre, massif. Cette situation est problématique car elle met en question la pérennité de la formation et la qualité des diplômes délivrés. Les équipes de la filière des sciences de l'éducation, certes étoffées, sont essentiellement « disciplinaires » ; ce qui peut surprendre compte tenu de l'affichage pluridisciplinaire des formations. Par ailleurs, on regrettera qu'aucun effort d'harmonisation n'ait été réalisé par les équipes inter-établissement (L *Psychologie* ; M *Sciences de l'éducation*) pour assurer le pilotage de la formation.

En ce qui concerne la L *Psychologie*, il est regrettable que le pilotage de Paris 13 et de l'IRTS soit, à ce point, distinct. Il n'est ainsi pas aisé de comprendre comment les contenus de cours sont harmonisés entre les deux structures, sachant qu'un seul enseignant-chercheur de Paris 13 intervient à l'IRTS.

On déplore l'absence d'informations concernant le pilotage du parcours *Humanités numériques* de la L *Géographie et aménagement* et de la L *Histoire*, parcours commun à plusieurs mentions de licence de l'établissement (*Lettres et Langues*). On regrettera aussi qu'il est très peu fait mention des unités de recherche auxquelles sont rattachées les différentes équipes pédagogiques.

La L *Sciences de l'éducation* pêche sévèrement sur deux points : aucun professeur des universités n'assure les enseignements et les professionnels en assurent plus des deux-tiers.

Sur les sept formations de Paris 13, deux ne possèdent toujours pas de conseil de perfectionnement (L *Psychologie* et M *Sciences de l'éducation*) et les autres ne proposent pas une intégration de tous les acteurs de ces conseils. Seul le master *Psychologie* fait ici figure de bon élève et se distingue des autres formations du champ puisque son conseil de perfectionnement, mis en place récemment, comporte des professionnels, des administratifs, des enseignants et des étudiants.

On note l'éclatement des conseils de perfectionnement que ce soit par année de formation (L *Histoire* ; L *Géographie et aménagement*) ou par spécialité (M *Histoire, géographie et aménagement*) et des modalités de fonctionnement insatisfaisantes ; ce qui montre que la logique même de ces conseils n'est pas intégrée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec un partage équilibré entre contrôle continu et terminal. Il manque parfois des informations concernant l'organisation et la composition des jurys d'examen (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L *Psychologie*). Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS : *european credit transfer system*) sont conformes aux textes réglementaires et leur répartition est globalement bien décrite. Cependant, elle est déséquilibrée dans certaines formations qui n'explicitent pas suffisamment les différences d'attribution entre les UE telles que la L *Sciences de l'éducation* et le M *Psychologie*. Les fiches RNCP et les suppléments au diplôme sont généralement bien renseignés mais le suivi des compétences est inexistant.

Les modalités de recrutement lorsqu'elles sont présentées dans les dossiers, ne sont pas toujours très claires. Certains dossiers fournissent assez peu de détail ; c'est le cas du master *Psychologie* alors même qu'il s'agit d'une formation sélective.

L'aide à la réussite prend des formes différentes en fonction des filières. Elle se fait de manière informelle, à travers le suivi des projets professionnels en licence *Sciences de l'éducation*. Elle prend la forme d'un bilan personnel annuel de chaque étudiant, réalisé par l'enseignant responsable de chaque niveau en L *Histoire* et L *Géographie et aménagement*, avec un dispositif de remise à niveau en français et en méthodologie (AMAMUS). Mais cela passe aussi via un système de tutorat (L *Psychologie*), ou encore via des réunions de groupes pour les étudiants à la recherche de stages (M *Histoire, géographie et aménagement*). La question des passerelles est à peine évoquée pour la L *Histoire* et un accompagnement individualisé est rendu possible dans le M *Histoire, géographie et aménagement* en raison du faible effectif.

Résultats constatés

Les informations présentées dans les dossiers sont soit, parcellaires soit, ne sont pas l'objet d'une réelle analyse de la part des équipes pédagogiques. Lorsque les résultats existent, trois constats, peu positifs, s'imposent pour quasiment l'ensemble des formations :

Les taux de réussite sont globalement en dessous, voire très en-dessous de ce que l'on observe habituellement (L *Géographie et aménagement* ; L *Histoire* ; L et M *Sciences de l'éducation* ; M *Psychologie* ; M *Histoire, géographie et aménagement*) avec des résultats qui sont souvent imprécis (L et M *Sciences de l'éducation*) ou confus (M *Histoire, géographie et aménagement*).

Il existe très peu d'informations sur le suivi des étudiants et des diplômés. Les équipes pédagogiques semblent globalement s'en remettre à l'observatoire de la vie étudiante qui peine à avoir des taux de réponse significatifs. Il semble cependant que pour les masters, compte tenu des effectifs parfois réduits, les équipes pédagogiques pourraient mettre en place un suivi systématique.

La poursuite d'études en doctorat est faible y compris pour des parcours de master à finalité recherche.

Enfin, le bilan sur l'attractivité des formations est contrasté, variable selon les formations mais plutôt correct à l'exception de la L *Histoire*. Cependant, il y a peu d'analyse sur l'évolution du nombre d'étudiants dans les formations et notamment au niveau master, sur le ratio nombre de candidatures/nombre d'inscrits.

POINTS D'ATTENTION

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches formation, le comité a identifié quatre formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : la licence et le master *Psychologie* ainsi que la licence et le master *Sciences de l'éducation*.

La licence *Psychologie* est trop spécialisée sur le plan théorique et méthodologique pour garantir, à terme, le bien fondé du titre de psychologue. La disparité entre Paris 13 et l'IRTS (concernant le statut des enseignants, le taux de réussite, le contenu des UE et le niveau de réussite) pose problème. On a également noté une confusion entre le stage et le travail d'étude et de recherche, un suivi des diplômés très insuffisant, un enseignement en langues insuffisant, un enseignement de la psychophysiologie surreprésenté et l'absence de conseil de perfectionnement.

Le master *Psychologie* souffre d'une organisation pédagogique trop complexe avec un nombre d'UE très important et un émiettement des enseignements. L'articulation entre les enseignements et la recherche est quasi-absente. On compte *a priori* un nombre très faible d'étudiants poursuivant en doctorat alors que quatre parcours à finalité recherche sont proposés. Enfin, on note une faible visibilité des partenariats socio-économiques et avec les structures de santé et un suivi des diplômés insuffisant.

La licence *Sciences de l'éducation* est une formation « suspendue » (sans L1). Elle souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Le dossier révèle une absence de données fiables pour assurer le suivi des diplômés (taux d'insertion professionnelle non connus). On a noté également une faible formation à et par la recherche, un pilotage insuffisant avec des étudiants et des professionnels non universitaires qui sont peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution. Enfin, l'ouverture internationale est très faible.

Le master *Sciences de l'éducation* intègre une spécialité pilotée par le CNAM qui est complètement déconnectée du reste de la mention. Le dossier révèle également un manque d'articulation entre le M1 et le M2, un problème d'harmonisation entre les spécialités du M2, de faibles taux de réussite en M1 comme en M2. De plus, les intitulés des enseignements sont peu lisibles et nuisent à la cohérence du programme de formation. Le pilotage est inexistant au niveau de la mention. On note ainsi des données insuffisantes sur l'insertion des diplômés, et ce alors que plusieurs spécialités accueillent des professionnels en FC. L'autoévaluation est encore trop peu développée. Enfin, la mobilité internationale sortante est inexistante malgré un environnement favorable.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

L'Université Paris Descartes est structurée autour de neuf unités de formation et de recherche (UFR) et d'un institut universitaire de technologie (IUT) : Faculté des Sciences Fondamentales et Biomédicales, Faculté de Chirurgie dentaire, Faculté de droit, UFR de mathématiques et informatique, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie de Paris, Institut de Psychologie, Faculté de sciences humaines et sociales, et UFR de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de Paris (STAPS), IUT. Son offre de formation comprend 11 licences générales, 20 licences professionnelles, 24 mentions de master, 4 diplômes de formation générale et 4 diplômes de formation approfondie (en sciences maïeutiques, médicales, odontologiques et pharmaceutiques). Concernant la recherche, l'Université Paris Descartes comprend 82 unités de recherche, 6 écoles doctorales (ED) et 7 ED co-accréditées. Les six ED sont : ED 180 - Sciences humaines et sociales : Individus, Cultures et Sociétés ; ED 261 - Cognition, Comportements, Conduites humaines ; ED 262 - Sciences Juridiques, politiques, économiques et de gestion ; ED 474 - Frontières du vivant ; ED 562 - Bio Sorbonne Paris Cité ; ED 563 - Médicament, Toxicologie, Chimie, Imageries.

Le domaine de formation SHS de l'Université Paris Descartes, évalué ici, se compose de trois licences (*Sciences sociales ; Psychologie ; Sciences de l'éducation*), une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et de trois masters en continuité avec la formation en licence concernée (*Sciences de l'éducation ; Psychologie ; Sciences sociales*).

AVIS GLOBAL

L'offre de formation de l'Université Paris Descartes, ciblée sur le domaine des SHS est variée, et de haut niveau scientifique. Elle permet une spécialisation progressive et a une bonne attractivité en licence comme en master. Elle propose de nombreuses spécialités au niveau master permettant une insertion ciblée et/ou une poursuite d'études vers le doctorat. Ainsi, les objectifs des formations proposées sont bien définis, cohérents et adaptés aux métiers visés. Les équipes pédagogiques sont solides, équilibrées, dynamiques et efficaces, et permettent un pilotage efficient. Les formations proposées ont une bonne ouverture au monde professionnel et il existe une réelle politique de professionnalisation. L'articulation formation-recherche est très bonne et la place de l'international, si elle est favorisée par un enseignement d'une langue étrangère obligatoire dès la L1, doit encore être renforcée principalement au niveau des échanges internationaux. Quelques points restent cependant à améliorer : l'usage du numérique reste peu développé, la composition des conseils de perfectionnement est souvent inégale et doit être harmonisée en incluant de façon systématique étudiants et professionnels, les compétences ne sont pas toujours suffisamment bien identifiées et il existe un manque d'informations sur l'évaluation des enseignements et sur les passerelles possibles. Enfin, on se demande si la notion de cohérence entre les différentes formations du domaine ciblé des SHS, a bien été intégrée par l'Université Paris Descartes qui n'a pas transmis de dossier champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La finalité des formations est bien présentée, les objectifs sont bien décrits et correspondent globalement aux attentes en lien avec les diplômes. Les licences dispensent des savoirs fondamentaux théoriques et méthodologiques associés, de façon plus disparate en fonction des formations, à des acquis pré-professionnels (L *Sciences de l'éducation*), voire professionnels (LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). En termes de débouchés, pour les L (hormis la LP susmentionnée), l'orientation se fait majoritairement en faveur de la poursuite d'études en master ou vers la préparation de concours de la fonction publique nationale et territoriale. Concernant les masters, selon leur finalité mixte ou recherche affichée, celle-ci concerne soit l'insertion professionnelle dans des corps de métier parfois spécifiques (M *Psychologie*) ou plus variés (M *Sciences sociales*), soit la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations sont très bien positionnées au regard des autres universités parisiennes. Leur attractivité est bonne et le nombre de candidatures est élevé. Les formations attirent également de nombreux étudiants qui proviennent d'autres universités françaises ou étrangères (*M Psychologie*). La *L Sciences de l'éducation* n'a pas de concurrente dans l'académie de Paris et la *LP Intervention sociale* consacrée à l'accompagnement de publics spécifiques et aux troubles du spectre de l'autisme est unique en France. L'offre de formation en sciences sociales est classique au niveau L, elle offre néanmoins de nombreuses passerelles possibles avec des disciplines ou des filières SHS. Pour les masters, l'offre de spécialités est très riche et certaines n'ont pas de concurrence régionale : *Psychologie de la santé* ; *Psychologie gériatrique* ; *Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales* ; *Ingénierie des risques* (MIR) en sciences sociales ; *Coopération internationale en éducation et formation* (CIEF). Ces formations bénéficient d'un taux d'encadrement important et l'articulation entre l'environnement recherche et la formation est de qualité (*LP Intervention sociale*, L et M *Sciences de l'éducation*), voire très bonne (*M Psychologie* ; M *Sciences sociales*). Les laboratoires labellisés sont mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants (*L Psychologie*), mais les liens avec la recherche ne sont pas suffisamment marqués pour la *L Sciences sociales*.

L'offre de formation est largement orientée vers une finalité professionnelle et les partenariats avec le milieu socio-économique sont actifs et cohérents dans l'encadrement de stagiaires pour les licences (*L Psychologie* ; *L Sciences de l'éducation* ; *LP Intervention sociale*) et pour les masters.

Les collaborations à l'international sont inégalement développées selon les formations. Pour les sciences de l'éducation, les collaborations à l'international pourraient être envisagées, car il n'existe pas de programmes d'échanges internationaux à l'échelle de la mention. Les relations internationales sont bien présentes en psychologie avec des collaborations internationales effectives (conventions ERASMUS avec 23 universités européennes, bi-latérales avec trois universités canadiennes et spécifiques avec le Mexique et le Chili). Elles sont diversement développées en sciences sociales au regard de la finalité des spécialités.

Organisation pédagogique des formations

Sur l'ensemble des formations, on doit mettre en avant la grande qualité des enseignements à la fois, sur le plan théorique, méthodologique et technique, avec des programmes de formation bien équilibrés, et un réel intérêt porté à l'apprentissage des langues, centré sur la discipline.

Les formations respectent également une logique de spécialisation progressive. Cependant, l'organisation des formations est variable selon les filières : cohérente et lisible pour la *L Psychologie* et la *L Sciences de l'éducation*, elle souffre d'un manque de cohérence et de clarté pour le M *Sciences sociales* (qui accumule les spécialités) et le M *Sciences de l'éducation*. Le problème de lisibilité se pose également pour la *L Sciences sociales*.

Les enseignements reposent sur des modalités classiques (cours magistral, travaux dirigés) et sont dispensés en présentiel à l'exception de la *L Sciences de l'éducation* qui propose un parcours de troisième année (L3) entièrement à distance et le M *Sciences de l'éducation* qui a opté pour un régime mixte. Seuls les masters *Sciences sociales* et *Sciences de l'éducation* sont ouverts à la voie de l'apprentissage. De réels efforts sont entrepris dans quelques-unes des mentions (*L Psychologie* ; *L Sciences de l'éducation* ; M *Sciences sociales*) pour adapter la formation aux étudiants ayant des contraintes spécifiques. On ignore si la validation des acquis, mentionnée dans les dossiers, est réellement pratiquée.

La professionnalisation se limite en grande majorité à l'organisation de stages. Elle est un peu plus développée dans la *L Sciences de l'éducation* (projets individuels, intervention de nombreux professionnels) et la *LP Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (76 % des enseignements sont assurés par des professionnels non universitaires). Un dispositif d'aide à l'orientation professionnelle est également mis en place dans la *L Sciences sociales*. Les fiches RNCP sont bien renseignées et sont cohérentes avec les compétences visées ; celle de la *L Sciences de l'éducation* mériterait néanmoins d'être actualisée.

L'aide à la réussite passe par des enseignements de méthodologie et des entretiens individuels obligatoires en L1 (*L Science de l'éducation* ; *L Psychologie*). Des dispositifs spécifiques existent pour aider les étudiants en difficulté (*L Sciences sociales*). Tous ces mécanismes semblent porter leur fruit puisqu'on constate une augmentation du taux de réussite notamment en *L Sciences sociales*.

La place accordée à la recherche et à la formation par la recherche est remarquable, exception faite de la *L Sciences sociales* qui ne précise pas cet aspect dans le dossier. Des enseignements de méthodologie de la recherche sont dispensés et la soutenance d'un mémoire de recherche est prévue aussi bien en L qu'en M.

Les formations en masters conduisent également les étudiants à poursuivre leur cursus en doctorat mais les indications fournies dans les dossiers manquent souvent de clarté et se révèlent insuffisantes.

La place du numérique se limite essentiellement à l'usage d'un environnement numérique de travail. La *L Sciences de l'éducation* se distingue en revanche des autres formations sur ce point. En effet, de nombreuses initiatives associant didactique et numérique sont appliquées dans tous les parcours.

L'ouverture internationale est contrastée. D'une part, on observe des initiatives intéressantes : un parcours *Erasmus Mundus* existe dans le *M Psychologie*, un parcours international en *L Sciences sociales*, de nombreux partenariats internationaux sont affichés (*L Psychologie* ; *L Sciences sociales* ; *M Sciences sociales*), des enseignements en anglais sont dispensés dans presque toutes les formations, une préparation au TOEIC (*test of english for international communication*) est organisée (*L Sciences de l'éducation* ; *M Psychologie* ; *M Sciences sociales*). D'autre part, de nombreuses faiblesses apparaissent : les flux de la mobilité entrante et sortante sont faibles (*L Psychologie*), les volumes horaires des enseignements d'anglais sont parfois insuffisants (*L Sciences de l'éducation* ; *M Sciences de l'éducation*), l'internationalisation ne concerne pas toutes les spécialités d'une même mention (*M Psychologie* ; *M Sciences de l'éducation*).

Pilotage des formations

Le pilotage des formations repose sur des équipes pédagogiques dynamiques, équilibrées et assez diversifiées. La répartition des enseignants-chercheurs et des professionnels non universitaires est satisfaisante (la part d'intervenants extérieurs n'est pas précisée pour la *L Sciences de l'éducation*). Le *M Sciences sociales* et le *M Sciences de l'éducation* affichent des équipes pluridisciplinaires ; ce qui paraît cohérent au regard des finalités des formations. Dans l'ensemble, les dossiers témoignent de la forte implication des équipes pédagogiques.

Des conseils de perfectionnement sont mis en place pour toutes les formations et incluent systématiquement les enseignants-chercheurs mais pas toujours les étudiants ou les professionnels non universitaires. Ce point concerne tout particulièrement la *L Psychologie* et la *LP Intervention sociale*. Le problème pourrait facilement être réglé puisque des professionnels interviennent dans ces formations. Bien qu'ils existent, les conseils de perfectionnement ne jouent pas pleinement leur rôle notamment en ce qui concerne la prise en compte des résultats de l'évaluation des enseignements. En effet, l'évaluation des enseignements semble être réalisée de façon systématique par l'établissement mais n'est pas exploitée par les équipes pédagogiques.

Les modalités de contrôle des connaissances sont globalement décrites. Le suivi des compétences est actuellement inexistant mais l'élaboration d'un portefeuille de compétences est en projet pour la *L* et le *M Sciences de l'éducation*.

Résultats constatés

L'attractivité des formations de *L* comme de *M* est satisfaisante. Les taux de réussite sont globalement conformes à ce que l'on observe habituellement, hormis pour quelques formations pour lesquelles ils sont plus faibles : c'est le cas pour la *L Psychologie* en L2 et L3 (sans que cela soit analysé dans le dossier), pour la *LP Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* et pour le *M Psychologie* pour lequel 25 % des étudiants de première année échouent alors que la sélection se fait à l'entrée dans la mention. De même, le *M Sciences de l'éducation* affiche des taux de réussite trop faibles en M2. Les chiffres de l'insertion professionnelle diffèrent fortement d'une spécialité à l'autre au sein de chaque mention de master. Ils vont de médiocres à excellents. Les données concernant les poursuites d'études en doctorat sont la plupart du temps lacunaires. Enfin, il serait nécessaire de renforcer le suivi des diplômés car les taux de réponse des étudiants sont parfois faibles et les informations fournies souvent insuffisantes pour l'analyse.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

L'Université Paris Diderot est organisée en composantes - UFR et départements - répartis selon trois grands domaines : *Sciences ; Art, lettres, langues et sciences humaines ; Santé*. Son offre de formation à évaluer comporte 18 licences générales, 8 licences professionnelles et 30 mentions de master. La recherche s'effectue au sein de 87 équipes de recherche et 9 écoles doctorales (et 14 coaccréditées). Un « Institut des Études Doctorales » coordonne les études doctorales, et articule ses activités autour de deux secteurs : *Sciences et santé ; Lettres, langues et sciences humaines*.

Dans le domaine *Sciences humaines et sociales* (SHS), l'évaluation concerne 10 formations : 4 mentions de licence et 6 mentions de master. Les mentions de licence (L) sont intitulées *Psychologie ; Sociologie ; Histoire ; Géographie et aménagement*. Les mentions de master (M) sont intitulées *Psychologie ; Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations ; Histoire et civilisations comparées ; Géographie et sciences des territoires ; Didactique des disciplines ; Humanités et sciences*.

AVIS GLOBAL

L'absence de dossier champ rend difficile l'analyse globale des formations. Pourtant, certaines d'entre elles affichent un véritable intérêt stratégique, sont originales et peuvent représenter de véritables atouts pour l'université. Pour autant, il conviendrait de corriger de nombreux points, tant en termes de pilotage que de choix effectués, par exemple sur les différents profils d'étudiants recrutés. Il y a une certaine logique de proximité entre la plupart de ces formations. Certaines auraient pu toutefois bénéficier de liens plus étroits. C'est par exemple le cas du M *Humanités et sciences* avec le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*, du M *Géographie et sciences des territoires* avec le M *Sciences de la terre et des planètes, environnement*, parcours *Génie de l'environnement et industrie* (dans le champ *Géosciences, sciences de l'environnement*), ou encore du M *Didactique des disciplines* avec le M *Humanités et sciences*.

Dans le même ordre d'idées, il est difficile d'estimer si les formations évaluées s'inscrivent dans la politique de l'établissement, en l'absence d'un dossier champ. Prises isolément, et une fois leurs défauts corrigés, la majorité de ces formations possède de réelles qualités. Par exemple, du fait que la licence de psychologie bénéficie d'une situation géographique privilégiée dans Paris intra-muros, une plus large ouverture à l'ensemble des disciplines de la psychologie en ferait, sans nul doute, une formation très attractive.

Tout ceci permet de mettre l'accent sur le bien-fondé de penser l'offre de formation autour de champs de formations, le regroupement ainsi proposé pour ces 10 formations pouvant être une piste intéressante. Avec davantage de mutualisations et de coordination intra-formation et inter-formations, l'Université Paris Diderot pourrait affirmer encore sa spécificité, présentant des caractéristiques originales, pour des formations au potentiel souvent innovant, dans un environnement favorable, avec des équipes de formation de qualité. Plus que la juxtaposition des formations placées les unes à côté des autres, on ne peut donc que conseiller de considérer une offre de formation, comme un ensemble le plus homogène possible de formations complémentaires, dans le cadre défini par les textes officiels, et autour d'un thème central qui mériterait d'être défini.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les dossiers d'autoévaluation ne présentent pas tous le même niveau de finalisation. Si d'une manière générale, les objectifs en termes de connaissances et compétences à acquérir pour chaque mention sont clairement identifiés par les équipes pédagogiques et bien détaillés dans les fiches RNCP des formations (lorsqu'elles sont fournies), un manque d'harmonisation est perceptible, montrant une absence de politique globale sur l'ensemble des mentions et un appui presque exclusif sur un pilotage par les formations. Pour autant, les contenus pédagogiques sont, en général, en bonne adéquation avec les objectifs de formation et les intitulés de diplôme, à l'exception notable de la licence et du master de psychologie. Les contenus d'enseignement en sont largement réduits à la psychologie clinique d'orientation psychanalytique pour ne laisser qu'une très faible part aux autres pans fondamentaux de la psychologie.

Par ailleurs, le titre de psychologue délivré à l'issue du master n'apparaît pas conforme aux attendus réglementaires. Pour la grande majorité des formations, les débouchés ciblés sont cohérents avec les contenus et les spécialités de diplôme, sauf dans le cas des diplômes de psychologie dont la répartition inappropriée des enseignements conduit à une formation en décalage avec les métiers ciblés. Quand elles sont rédigées, les fiches RNCP proposent généralement et de façon claire une liste d'emplois accessibles.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'Université Paris Diderot poursuit sa démarche historique originelle dans le domaine de l'interaction entre SHS et sciences de la vie, sciences exactes et sciences de l'Univers. Pour cela, des partenariats pertinents ont été développés avec d'autres établissements de la ComUE mais aussi avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Des relations sont également développées avec des partenaires socioéconomiques, plutôt à l'échelle des formations qu'à l'échelle globale de l'université. Ces partenariats pourraient être davantage mis en évidence. A leur niveau, certains responsables de formations et de composantes concernées de l'université ont su développer un positionnement original, du niveau régional au niveau international, s'appuyant notamment sur des équipes d'enseignants-chercheurs de haut niveau, et reconnues dans leurs domaines. C'est surtout vrai au niveau des mentions de master, conciliant souvent excellence disciplinaire et approche interdisciplinaire. Cependant, le partage d'expérience entre les responsables des différentes formations (en particulier, de niveau équivalent) permettrait d'harmoniser certaines pratiques et de renforcer la culture d'appartenance commune à un même domaine au sein de l'université. *A contrario*, les cursus de psychologie apparaissent isolés des dynamiques de l'essentiel du champ de la psychologie scientifique.

Organisation pédagogique des formations

Sur le plan de l'organisation pédagogique, l'étude des 10 formations permet de constater que l'Université Paris-Diderot dispose d'équipes d'enseignants-chercheurs importantes, qualifiées et pour certaines jugées remarquables, notamment dans le souci presque permanent de lier la recherche à l'enseignement. En revanche, la place des intervenants professionnels est moins valorisée, tant dans le fonctionnement que dans les enseignements attribués. En master, la proportion de professionnels est d'ailleurs très variable. Globalement, les maquettes des enseignements sont plutôt équilibrées et cohérentes avec pour chaque unité d'enseignement (UE) un équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés. Dans l'ensemble, les licences ont des organisations facilement compréhensibles avec des parcours clairs permettant des spécialisations progressives. On peut regretter qu'un stage ne soit pas obligatoire dans toutes les licences. Enfin, l'apprentissage de la maîtrise d'une langue étrangère manque d'homogénéité, les dispositifs allant de l'autoformation en première année de licence (L1) *Sociologie* à un enseignement régulier sur les six semestres de licence et généralement les trois premiers semestres de master pour la majorité des formations évaluées. Ces compétences linguistiques, qu'il est logique de trouver pour des formations grandement tournées vers la recherche, sont bien mises en avant dans les doubles licences.

Un autre aspect pédagogique est, en revanche, regrettable : si la notion de compétences est généralement présente, celle de portefeuille de compétences n'est pas explicitement mentionnée. Les modalités d'évaluation des enseignements, dans l'ensemble assez claires, ne précisent pas pour chaque UE les compétences à maîtriser. De plus, l'approche disciplinaire l'emporte généralement sur une approche par compétences, ce qui est dommageable, en particulier au niveau master. Dans l'ensemble, il est très difficile d'évaluer l'aptitude des équipes pédagogiques à innover en matière pédagogique, certaines expériences étant surtout soulignées comme des approches par projets (par exemple, le M *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations*). Nous pouvons, toutefois, supposer que certaines initiatives n'apparaissent pas dans les dossiers. A l'exception du M *Didactique des disciplines*, l'usage du numérique dans l'organisation pédagogique se résume le plus souvent à la mise à disposition des étudiants d'un environnement numérique de travail ; ce qui est désormais un outil commun dans de nombreuses universités françaises, voire de moodle, parfois présenté comme une innovation. Le M *Histoire et civilisations comparées* joue quant à lui la carte de la maîtrise de Zotéro, logiciel de gestion bibliographique. C'est là encore un outil déjà commun, utilisé dans de nombreuses universités. Certaines initiatives pertinentes existent, en lien avec l'objet même de la formation (L *Géographie et aménagement*). En dernier aspect pédagogique, on pressent l'existence de passerelles de fin de premier semestre et de première année, permettant aux étudiants de ne pas perdre de temps en cas d'orientation mal choisie, mais elles ne sont pas mises en valeur dans les dossiers, mis à part celui de la L *Sociologie*, explicite sur la question.

Pilotage des formations

Concernant le pilotage des formations ici considérées, l'Université Paris Diderot présente globalement un déficit de gouvernance. Plusieurs indicateurs vont dans ce sens. La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) n'est pas positionnée comme outil superviseur des pratiques des composantes en matière de pilotage des formations. Outre le manque global d'homogénéité des procédures, on peut noter un déficit d'évaluation harmonisée des enseignements, qui ne relève pas ici de la culture de l'établissement. Les responsables de formation qui ont mis en place ces évaluations sont très minoritaires. Quant aux conseils de perfectionnement, pourtant essentiels, ils ne sont pas effectifs dans toutes les formations et, s'ils sont mis en place (généralement depuis 2016), c'est le plus souvent au niveau des unités de formation et de recherche (UFR) plutôt que des mentions. Concernant la place des professionnels dans les formations, la situation est très hétérogène, qu'il s'agisse des licences, avec un taux assez faible ou, plus surprenant, des masters, dans lesquels il est rare que les professionnels trouvent la place attendue. L'aide à la réussite est également très variable, quoique plutôt homogène par niveau de formation. En effet, il faut noter une politique en ce sens dans la majorité des licences (à l'exception de la *L Psychologie*) mais pas en master. Ce déficit global de politique de pilotage est sans doute la cause de certaines stratégies mal-définies concernant la définition de certaines formations. C'est notamment le cas pour la licence et le master de psychologie, qui posent des problèmes aigus de respect des équilibres disciplinaires. Dans une moindre mesure, le master de didactique des disciplines ne parvient pas à définir une stratégie cohérente pour se dégager de la concurrence récente des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) franciliennes. De façon générale, on doit noter qu'une proportion non-négligeable de ces formations se passe en formation continue et/ou en alternance. Pour pouvoir continuer dans ce choix, il faudrait cependant engager un travail approfondi sur les compétences-métier requises à l'issue des différentes formations ; ce qui permettrait d'aller plus loin au niveau de la professionnalisation des étudiants par les enseignements dispensés, ce travail ne devant pas se limiter aux compétences évoquées dans certaines fiches RNCP fournies avec les dossiers.

Résultats constatés

Le constat sur les résultats des formations est contrasté. D'une part, l'Université Paris Diderot affiche des résultats insuffisants en licence, même si leur lecture n'est pas toujours simple. Comme pour toute licence, une attention particulière doit être portée sur le nombre d'entrants et le taux de réussite en première année, puis sur le taux de réussite en troisième année. D'autre part, les statistiques fournies ne permettent pas toujours d'analyser le flux de licenciés qui intègrent les masters de l'université. Dans certaines formations, un fort taux d'abandon ou de réorientation montre un découragement des étudiants. De la même manière, l'articulation entre la licence et l'entrée en master n'est pas assez précisée. Un autre point est notable : il subsiste une différence entre masters recherche et professionnels, alors que cette différence tend à disparaître. Ainsi, certains masters affichent clairement leur finalité de formation et de poursuite en doctorat, ce qui, aujourd'hui, ne peut plus être aussi exclusif. Les masters dits « recherche » affichent de toute façon des résultats trop faibles, en termes soit de taux de réussite, soit de taux de poursuite en doctorat. Le suivi des diplômés doit être grandement amélioré afin d'analyser plus clairement le devenir des diplômés de master et mesurer ainsi la pertinence de l'offre de formation, dont les résultats apparaissent en deçà des attendus. En particulier, on attend une meilleure coordination entre responsables de formation et l'observatoire de la vie étudiante. Concernant le suivi des stages, celui-ci reste très perfectible si l'on compare à ce qui peut se faire dans d'autres universités. Enfin, la question des mobilités internationales entrantes et sortantes souffre d'un déficit de pilotage à l'échelle de l'université, du moins tel que présenté dans les dossiers. Tous ces points d'attention ne requièrent qu'un peu plus de pilotage de l'établissement pour être harmonisés et devenir des atouts renforçant les qualités de ces 10 formations.

Pour autant, les formations ici concernées ont de vrais atouts. Par exemple, l'attractivité est réelle, dans une aire qui reste relativement concurrentielle de par sa concentration en formation post-bac. Les licences sont attractives (jusqu'à plus de 300 en *Géographie et aménagement*). Certes, les taux de réussite sont globalement très perfectibles (par exemple, 51 % en *L1 Sociologie*, ou 50 % en *Histoire*). Ils ne sont pourtant pas alarmants au point d'être rédhibitoires. L'attractivité est également visible au niveau de plusieurs masters, avec un nombre de demandes parfois très supérieur aux places disponibles (tendance que le déplacement de la sélection de la seconde à la première année de master va sans doute renforcer). Il est compliqué d'effectuer une analyse précise des flux, faute de données suffisantes, ce qui ne permet pas d'exploiter pleinement les qualités de ces formations. En particulier, les retours d'enquêtes de suivi, n'en permettent pas une valorisation optimum.

POINTS D'ATTENTION

Un premier point d'attention concerne les formations de psychologie, très orientées vers la psychanalyse.

La licence *Psychologie* est une formation trop peu généraliste, quasiment exclusivement centrée sur la psychologie clinique psychanalytique, au détriment des autres domaines de la psychologie. Cela pose un problème de lisibilité de la mention eu égard aux nombreux débouchés affichés, en décalage avec les contenus de la formation. Ceux-ci ne garantissent en outre pas le principe de spécialisation progressive attendue pour une mention de licence. Le contenu de la licence de psychologie de l'Université Paris Diderot interroge donc sur la délivrance du diplôme, notamment en référence à la loi de 1985 portant sur l'usage du titre de psychologue. Ces remarques ont d'ailleurs été mentionnées dans l'évaluation précédente (2013), sans vraiment d'effet sur le contenu de la formation actuelle. Avec le déplacement de la sélection à l'entrée de la première année de master, les étudiants pourraient se trouver en difficulté, leur licence très spécifique rendant l'accès difficile pour les masters pour lesquels une licence de psychologie généraliste serait attendue. En l'état, cette licence ne devrait pas pouvoir être maintenue avec son orientation actuelle.

Le master *Psychologie* présente lui aussi une orientation exclusive en clinique psychanalytique, certes articulée à d'autres champs disciplinaires hors du domaine de la psychologie. Si on peut en attendre une certaine spécialisation, le contenu pédagogique, excluant les champs, outil et méthodes des autres courants clinique – *a fortiori* des autres sous-disciplines de la psychologie, ne confère pas à la formation la polyvalence minimale nécessaire, en particulier en première année. Par ailleurs, les modalités d'évaluation du stage ne respectent pas les textes en vigueur (Arrêté du 19 mai 2006) permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. Tel qu'il est conçu, un master mention *Psychanalyse* permettrait de répondre à l'exigence de lisibilité du diplôme (établi principalement par la dénomination de sa mention, en référence à l'arrêté du 25 avril 2002, rappelé dans le cadrage de 2014). Les effectifs étudiants sont importants et ne correspondent vraisemblablement pas aux débouchés réels. Cela n'est pas sans conséquences sur les taux d'insertion professionnelle artificiellement dopés par une part importante de recrutement de type formation continue. On peut également être surpris de la structuration des contenus du master, constitués à 27 % de cours, et de séminaires pour le reste. Appuyé en continuité d'une licence généraliste de psychologie, et corrigeant les quelques défauts ici soulevés, ce master pourrait trouver une place plus légitime.

Enfin, un master pose question du point de vue de sa structuration : *Didactique des disciplines*. Ce master est construit autour de la seule seconde année de master, ce qui est en contradiction avec le cadrage national des diplômes. La formation doit être repensée dans le cadre d'un master complet en deux ans. Au-delà de ce principal point, ce master comporte d'autres problèmes. C'est une formation qui s'adresse essentiellement à des enseignants voulant, par le biais d'une reprise d'études en formation continue, valider un master. Cette formation est appuyée sur le centre d'accompagnement des pratiques enseignantes (CAPE), responsable de la formation initiale et continue des enseignants du premier, second degré et du supérieur. Or, cette structure et cette formation se heurtent à celles, identiques, que l'on peut désormais trouver dans les ESPE. Pour tenir compte de cette nouvelle donne, il conviendrait d'engager un nécessaire travail collégial de coordination entre établissements (que le partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise pourrait faciliter) pour produire une offre de formation complémentaire, et qui n'a manifestement pas été engagé à ce jour. Par ailleurs, plusieurs indicateurs interrogent sur le bon fonctionnement du master : faible taux de réussite, fort taux d'obtention de la seconde année en deux ans, fort taux d'abandon et faible taux de poursuite en doctorat.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sciences sociales
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences sociales

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Paris Descartes est une formation généraliste en trois ans, abordant toutes les sous-disciplines de la psychologie, reposant sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et dont la principale finalité est la poursuite d'études en master associée à l'obtention du titre professionnel de psychologue. La structure de la mention de licence est sans parcours différencié. Délivrée uniquement en présentiel, elle comprend un total de 1 373 heures dont plus de la moitié en travaux dirigés (TD) accompagnées d'un stage obligatoire de 105 heures en troisième année de licence (L3). Les enseignements ont lieu à l'institut de psychologie, à Boulogne-Billancourt.

ANALYSE

Finalité
La licence <i>Psychologie</i> de l'Université Paris Descartes a pour finalité de constituer le premier socle de formation des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour bénéficier du titre protégé de psychologue, une licence et un master de psychologie, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) en dispensant des enseignements à visée professionnelle et de recherche. L'objectif de former des psychologues apparaît donc clairement affiché avec l'option prise d'un socle de connaissances générales permettant une formation pluridisciplinaire. La licence de psychologie constitue également une formation préalable à des concours aux centres de formation de plusieurs secteurs : santé, social, justice, enseignement, formation et éducation. À l'issue de la deuxième année de licence (L2), les étudiants ont également la possibilité d'intégrer une licence professionnelle (<i>Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques</i>).
Positionnement dans l'environnement
Bien que l'institut de psychologie ne soit plus situé dans Paris intra-muros, l'Université Paris Descartes constitue l'une des références parisiennes pour son cursus de psychologie. En dehors de l'enseignement privé, quatre autres universités parisiennes proposent un cursus de psychologie : Paris Diderot, Paris 8, Paris Nanterre et Paris 13. La première se distingue par un cursus centré sur une spécialisation à une approche essentiellement clinique et ne peut donc constituer une concurrence (elle est tout simplement incomparable). Par rapport aux trois autres universités parisiennes qui forment à la psychologie selon les standards internationaux, la licence de Paris Descartes se caractérise par un très bon taux d'encadrement, mais aussi un nombre d'étudiants conséquent (850 à l'entrée en première année de licence : L1).

L'adossement à la recherche n'est pas clairement présenté, mais on comprend que tous les laboratoires labellisés de l'institut de psychologie sont mobilisés dans le suivi et l'accueil des étudiants de la licence. L'environnement socio-économique associé à la mention de licence n'est pas non plus décrit et pourtant, il existe par le biais des institutions qui participent à l'encadrement des stagiaires de L3. La coopération internationale est développée sous la forme de conventions ERASMUS avec 23 universités européennes, bilatérales avec trois universités canadiennes et spécifiques avec le Mexique et le Chili.

Organisation pédagogique

La formation s'effectue en présentiel sur la base d'enseignements de tronc commun. Le volume d'enseignement dispensé est conséquent et un effort notable est réalisé pour que la part des TD soit majoritaire. À l'évidence, le cursus est bien rodé et bénéficie d'ajustements réguliers. Il y a un bon équilibre entre des enseignements fondamentaux – qui couvrent l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie – et des travaux d'étude ou de recherche (TER). Il faut aussi relever une très large possibilité de choix, pour les étudiants de L3, pour des TER ou des options spécifiques. Les enseignements de statistiques et d'anglais sont significatifs chaque année de la licence. En revanche, l'enseignement méthodologique fondamental semble sous-investi par l'équipe pédagogique. Bien qu'annoncé dans le dossier, on ne comprend pas dans quel cadre les étudiants sont formés à la méthode de l'enquête par questionnaire, aux techniques d'entretien (dont les psychologues doivent être les spécialistes) et à l'observation. Le volume horaire consacré apparaît nettement trop faible. Certes, plusieurs unités d'enseignements (UE) de TER sont susceptibles de permettre d'aborder ces méthodes, mais le dossier ne livre pas les éléments pour une évaluation étayée.

Un stage de 105 heures est obligatoire en licence et participe à la formation professionnelle des étudiants. Il est réalisé sous l'encadrement de l'équipe pédagogique.

La place de la formation à et par la recherche est conséquente tant dans les enseignements fondamentaux dispensés que dans la réalisation en L3 d'un mémoire de recherche reposant sur une démarche scientifique. Des aménagements du cursus sont proposés pour les étudiants en situation particulière (salariés, sportifs de haut niveau, artistes ou personnes présentant un handicap). Il faut, par ailleurs, relever le travail très positif amorcé par l'équipe pédagogique concernant l'aide à la réussite, notamment grâce à l'assignation d'un enseignant-référent pour chaque étudiant de L1, des devoirs d'aide à la réussite, un bilan à mi-parcours en L2, des projets pédagogiques destinés à soutenir les étudiants dans les sous-disciplines fondamentales, comme en français ou en statistiques. Il convient maintenant de poursuivre ce travail en le systématisant (encore trop peu d'étudiants bénéficiant de plusieurs de ces dispositifs), et en le pérennisant (au-delà de financements ponctuels de type IDEX).

Au regard des chiffres de la mobilité entrante et sortante, la part de l'international apparaît réduite ; cela fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion par l'équipe pédagogique (moins de 1% des étudiants de licence effectuent un séjour à l'étranger). La mobilité enseignante n'est pas présentée.

La place du numérique semble se limiter à l'utilisation d'un environnement numérique de travail qui sert de lieu de dépôt et de stockage de documents.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien renseignée et explore les possibilités d'insertion professionnelle en lien avec l'acquisition des connaissances et compétences de la licence.

Une des originalités du dossier réside dans la proposition d'UE dites d'excellence dès la L2. Il s'agit d'un supplément au diplôme pour les étudiants qui souhaitent valider des options supplémentaires.

Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'existence d'un portail et le dispositif de passerelles avec d'autres mentions de licence n'est pas clairement présenté.

Pilotage

L'équipe pédagogique s'appuie sur une importante équipe d'enseignants-chercheurs (16^{ème}, psychologie et 69^{ème}, neurosciences, sections du conseil national des universités), de professeurs agrégés, de professeurs associés et de professionnels (principalement dans le champ de la santé) ; ce qui confère un bon taux d'encadrement. On peut s'étonner de l'absence de professeur des universités en psychologie clinique psychanalytique intervenant en licence, alors que toutes les autres disciplines font intervenir de manière équilibrée maîtres de conférences et professeurs des universités, avec une proportion d'intervenants extérieurs raisonnée. Le pilotage de la formation est solide. Il est assuré par un responsable de diplôme et un directeur d'étude pour chaque année de la licence. Cette équipe est aidée par un conseil pédagogique de la licence et un conseil de perfectionnement comprenant, outre le responsable du diplôme et les directeurs d'étude, des représentants de toutes les disciplines ou sous-disciplines enseignées. Ce conseil est également ouvert à des professionnels et à un expert extérieur, le président de la société savante de la psychologie française. Il n'y a pas d'étudiant dans le conseil de perfectionnement, mais il est heureusement prévu de corriger cela.

Le dossier indique des réunions régulières des deux conseils (tous les mois pour le conseil pédagogique, deux fois par an pour le conseil de perfectionnement), mais l'absence de comptes rendus dans le dossier ne permet pas d'évaluer précisément le rôle joué par chaque conseil.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation à la fin des semestres. Le pourcentage de répondants n'est pas encore satisfaisant (un tiers de réponses) et il n'existe pas d'analyse critique dans le dossier. Le processus d'auto-évaluation de la formation n'est pas particulièrement décrit. L'équipe pédagogique doit veiller à développer des stratégies pour améliorer la qualité de l'évaluation de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que le processus de validation des acquis de l'expérience ou professionnels sont bien décrits.

Résultats constatés

Les effectifs d'étudiants sont stables sur les cinq dernières années : un peu plus de 850 en L1, 590 en L2, 505 en L3. Le dossier n'indique pas de chiffres de réussite à la licence en trois ans, mais l'on peut relever les taux de réussite suivants : 48 % à l'issue de la L1 (validation au moins partielle), 69 % à l'issue de la L2 (validation au moins partielle) et 73 % à l'issue de la L3. S'ils sont un peu plus élevés que ce que l'on observe habituellement en L1, ils sont par contre plus faibles pour la L2 et la L3.

S'agissant du devenir des étudiants, la dernière enquête de l'observatoire de la vie étudiante dont dispose l'université date de 2016 et repose sur les réponses de 251 anciens étudiants (environ 64 % des diplômés ; ce qui représente une bonne participation pour ce type d'enquête). Comme attendu, six mois après l'obtention du diplôme, une très forte proportion poursuit ses études en master (85 %), un peu plus de 5 % réalisent une césure et très peu des diplômés occupent un emploi (moins de 3 %, dont la moitié n'a obtenu que des « petits boulots »).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un cursus bien pensé, bénéficiant d'une activité réflexive de la part de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement.
- L'offre de formation généraliste de haut niveau scientifique.
- L'articulation enseignement-recherche exemplaire.
- Une forte proportion de travaux dirigés.
- L'offre d'options exceptionnellement variée en L2 et L3.
- Un réel effort pour constituer des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite.

Principaux points faibles :

- L'insuffisance peu compréhensible des enseignements méthodologiques fondamentaux.
- L'ouverture à l'international de la formation insuffisante notamment en termes de mobilité étudiante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Université Paris Descartes constitue une formation de grande qualité sur le plan théorique concernant l'ensemble des sous-disciplines du champ. L'équipe pédagogique a souhaité construire un cursus permettant une formation générale tout en proposant en L3 une offre d'options exceptionnelle. Ce choix est en cohérence avec les parcours professionnels de nombreux psychologues dont le métier évolue fréquemment au cours de la carrière. Il est en cohérence également avec le fait que les missions assignées à de nombreux psychologues sont variées et nécessitent une formation à large spectre. C'est, en revanche, sur la formation méthodologique qu'un effort peut être aisément réalisé. Le volume d'enseignements consacrés est beaucoup trop faible et l'on ne parvient pas à comprendre où s'intègrent certains enseignements méthodologiques fondamentaux comme la méthode de l'enquête par questionnaire ou les techniques d'entretien.

L'ouverture sur l'international est bonne concernant l'enseignement de l'anglais que l'équipe pédagogique a su spécifier à la psychologie. Elle est, en revanche, très faible concernant la mobilité sortante malgré un nombre important de conventions internationales.

L'insertion professionnelle à l'issue de la licence est un élément sur lequel il faut poursuivre la réflexion. Étoffer l'offre de licences professionnelles est un des éléments qui peut permettre d'améliorer une situation qui, bien qu'assez générale sur le plan national concernant les cursus de psychologie, n'en est pas moins préoccupante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein de l'unité de formation et de recherches (UFR) « Sciences humaines et sociales », le département des sciences de l'éducation propose une licence *Sciences de l'éducation* en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme généraliste en abordant toutes les disciplines constitutives des sciences de l'éducation, et comme progressive en proposant des passerelles vers d'autres sciences humaines (en première année de licence : L1) et trois parcours en troisième année (L3) : *Enseignement et formation* ; *Lien social, éducation et formation* ; *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social*.

Ce niveau L3 offre une première spécialisation professionnelle. L'enseignement est accessible en présentiel (pour les deux premières années de licence (L1-L2) et pour les deux premiers parcours de L3) ; le parcours *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social* s'effectue à distance pour des publics spécifiques, essentiellement des salariés, qui représentent une petite centaine d'étudiants. La licence comprend un volume horaire de 1 494 heures pour les étudiants du parcours *Enseignement et formation*, et de 1 456 heures pour ceux du parcours *Lien social, éducation et formation* dont la moitié en cours magistraux et l'autre en travaux dirigés (TD). Des stages sont obligatoires dès la L1 et leur volume est croissant. Les enseignements ont lieu sur le campus de Boulogne-Billancourt (pour la L1-L2) et à Paris sur le site de la rue des Saints Pères pour la L3.

ANALYSE

Finalité
La licence <i>Sciences de l'éducation</i> offre un niveau de formation qui permet une approche théorique de l'éducation et de la formation. Elle permet cependant une préprofessionnalisation dans ces deux domaines, mais également vers les domaines de l'animation sociale et culturelle. Dans cette optique, trois options en L3 sont proposées : <i>Enseignement et éducation</i> ; <i>Lien social, éducation et formation</i> et <i>Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation du travail social et de la santé</i> (ce dernier parcours se réalise à distance). La licence <i>Sciences de l'éducation</i> ouvre l'accès à l'insertion et aux concours de la fonction publique. Cependant, la finalité principale est la poursuite d'études en master. Les compétences attendues sont clairement exposées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans le guide des études ; cependant, les intitulés des enseignements de la grille des unités d'enseignement (UE) apparaissent comme théoriques et généraux ; ce qui rend difficile la compréhension de l'approche des aspects professionnalisant notamment pour le parcours <i>Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social</i> ; un portefeuille de compétences est envisagé pour le prochain contrat.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement est éminemment favorable. Seule licence *Sciences de l'éducation* de l'académie de Paris, son attractivité est forte et elle n'a pas de concurrente. La concertation a permis des mutualisations réciproques et des passerelles avec les licences de *Sciences sociales* et de *Sciences du langage* de l'établissement en L1-L2 ; ce qui enrichit l'offre de formation et apparaît être une initiative positive. Des UE optionnelles sont également assurées par l'institut de psychologie. Par ailleurs, le département de sciences de l'éducation est associé aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris.

La licence est adossée à deux laboratoires de recherche reconnus (Éducation discours, apprentissages : EDA, et centre de recherches sur les liens sociaux : CERLIS), offrant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche.

L'ouverture récente en 2014 d'une L1, puis en 2015 d'une L2, a induit une situation transitoire pour la licence, dont le niveau L3 existe depuis 1967. La capacité d'accueil volontairement limitée par l'établissement à 40 places en L1 explique que, en 2016/2017, 73 % des 165 étudiants de L3 en présentiel ne proviennent pas de la L2 correspondante, mais majoritairement d'un diplôme en deux ans (brevet de technicien supérieur *Économie sociale et familiale*, diplôme universitaire de technologies *Carrières sociales*). Néanmoins, ce fonctionnement, qui rappelle la licence suspendue originelle, est en voie d'amélioration, car l'augmentation de la capacité d'accueil à 200 places en L1 a été demandée et est soutenue par l'établissement.

L'organisation de stages obligatoires dès la L1 a conduit à la signature de conventions avec des mairies et des entreprises à caractère associatif. Si ces partenariats sont peu décrits, ces relations sont rendues explicites aux étudiants lors des réunions de rentrée auxquelles participent des représentants de ces associations. Est également envisagé un accord de partenariat (avec bi-diplômes) avec l'institut régional du travail social (IRTS) de Paris.

Des coopérations internationales sont mentionnées. La mobilité sortante concerne moins d'une dizaine d'étudiants mais tend à s'améliorer avec la mise en place des trois années. La mobilité entrante reste modeste concernant environ une dizaine d'étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive qui se concrétise par deux premières années en tronc commun (avec de fortes mutualisations en L1) et l'apparition de trois parcours en L3.

Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes spécifiques sont classiques ; néanmoins, le parcours *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social* propose un enseignement entièrement à distance, bénéficiant de la plateforme moodle, d'un soutien méthodologique et technique, et d'un accompagnement régulier (rencontres et tutorat).

L'aide à la réussite passe en L1 par des enseignements de méthodologie universitaire et par des entretiens individuels obligatoires avec un enseignant-référent. Néanmoins, ces enseignements sont autoévalués comme insuffisamment ciblés ; d'où la proposition de renforcer les TD disciplinaires, mais aussi la part des savoirs scolaires. Néanmoins, l'importance des flux entrant directement en L3 a conduit à maintenir des dispositifs de remise à niveau.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets individuels ou par l'intervention de nombreux professionnels ; la fiche RNCP et l'annexe descriptive du diplôme devraient être actualisées (notamment pour tenir compte de la licence complète).

Les stages, dits d'observation, sont obligatoires dès la L1 ; leur durée est progressive (de 24 heures en L1 à 70 heures en L3) ; leur suivi et leur évaluation (sous forme de rapport réflexif, voire de mémoire pour les parcours *Lien social* et *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social*) sont intégrés à des UE. Le fonctionnement est rôdé et l'autoévaluation conduit à améliorer l'accompagnement dans la recherche de terrains d'accueil.

L'enseignement par et à la recherche apparaît dès la L1, à travers une formation alternant méthodes qualitatives et quantitatives, mais aussi exploitation des données sous forme d'un mémoire soutenu en L3.

L'utilisation du numérique paraît bien maîtrisée. Il est en perpétuelle réflexion ; le parcours à distance a conféré une solide expérience dans ce domaine. En effet, de nombreuses initiatives associant didactique et numérique sont appliquées dans tous les parcours.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire dès la L1 et se fait par groupes de niveau en visant des contenus liés à la formation ; mais son volume est autoévalué comme insuffisant pour favoriser l'utilisation de références scientifiques anglophones et la mobilité sortante. On peut souligner l'existence d'un « *Descartes international communication test* » préparant au TOEIC (*test of English for international communication*).

L'évaluation des connaissances est pratiquée à travers des modalités établies avec précision et connues des étudiants ; elle privilégie le contrôle continu.

Pilotage

Le pilotage de la mention conjugue efficacité et répartition équilibrée des responsabilités. On regrette que les chargés de cours et les intervenants des UE mutualisées et optionnelles n'aient pas été cités dans le tableau récapitulatif, car cela aurait contribué à diversifier davantage l'équipe pédagogique (les titulaires appartiennent uniquement à la 70^{ème} section du conseil national des universités, celle des sciences de l'éducation). On ne peut pas évaluer la part des professionnels des secteurs concernés dans les enseignements dispensés, ce qui est dommageable.

L'équipe pédagogique au regard des chiffres donnés de poursuite d'études prend en considération les parcours étudiants. Par exemple, des collaborations et concertations sur le contenu de la maquette sont opérés avec l'ESPE de Paris afin de renforcer la part des savoirs scolaires et des didactiques, notamment dans le parcours *Enseignement et formation* qui est davantage destiné aux étudiants visant un master MEEF 1^{er} degré.

Comme d'autres sites, le sous-encadrement administratif et pédagogique constitue un frein regrettable, et explique le maintien d'une capacité d'accueil basse en L1.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement et associe délégués étudiants, anciens étudiants et professionnels des secteurs concernés. Il n'est pas fait mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants. La mise en place d'un portefeuille de compétences est envisagée pour développer le suivi des acquis.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très forte, en L3. Les effectifs en L3 sont de 165 étudiants en L3 inscrits en 2016/2017, chiffre constant au fil des années. Depuis la création des L1 en 2014 et L2 en 2015, les effectifs sont arrivés respectivement à une cinquantaine d'étudiants. Cependant, l'équipe souhaite remédier au déséquilibre des effectifs entre les années de licence en portant la capacité d'accueil en L1 à 200 places. La formation bénéficie d'excellents taux de réussite (80 % en L1 et 83 % en L3). Les modalités d'entrée par validation et par équivalence sont conformes aux attentes.

La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés grâce à l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Une enquête sur le devenir des diplômés 2014/2015 permet de cerner les débouchés de la mention ; les résultats, présentés à la fois sur la fiche RNCP et sur le guide des études, sont conformes aux attentes pour une licence généraliste : 65 % des diplômés poursuivent leurs études, la plupart soit, vers l'un des quatre masters recherche ou professionnels portés par le département des sciences de l'éducation soit, vers les masters MEEF avec lesquels le département de sciences de l'éducation est associé.

Parmi les 35 % qui ne poursuivent pas en master, une part intègre des écoles de travail social ; là aussi, une concertation a été entamée avec l'IRTS Parmentier afin d'adapter les contenus du parcours *Lien social, éducation et formation* de L3. Parmi les 26 % de diplômés qui arrêtent leurs études, les emplois occupés correspondent aux secteurs d'activités cités dans la fiche RNCP (formation, action socio-éducative ou médico-sociale, insertion, accompagnement, animation). Quant au parcours à distance *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation et du travail social*, il se caractérise moins par ses débouchés que par son public spécifique (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau et surtout, professionnels salariés à temps complet) ; il permet ainsi à ce public d'occuper de nouvelles fonctions dans les secteurs professionnels mentionnés mais l'enquête de l'OVE n'a pas porté sur ce parcours ; ce qui est dommageable.

De plus, l'établissement propose un questionnaire de satisfaction en ligne pour les diplômés et le département y ajoute une enquête qualitative d'une cohorte de 40 étudiants entrés en 2014/2015, suivis par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation, qui cherche à élargir ses effectifs en L1-L2.
- Solide culture de l'autoévaluation et bonne exploitation du suivi du devenir des diplômés.
- Clarté des finalités et de l'organisation pédagogique.
- Partenariats nombreux et pertinents, ayant conduit à améliorer l'adaptation de la formation.
- Parcours à distance bien adapté à des publics à besoins spécifiques.
- Bonne formation à et par la recherche, renforcée par l'adossment des enseignants-chercheurs à deux laboratoires reconnus.
- Accompagnement et évaluation des stages bien organisés.
- Développement du numérique et des pédagogies innovantes.
- Excellents taux de réussite, y compris en L1.

Principaux points faibles :

- Faible mobilité internationale.
- Professionnalisation à améliorer par le renforcement des interventions des professionnels des secteurs concernés et par l'introduction d'un portefeuille de compétences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation de l'Université Paris Descartes peut s'honorer d'être un modèle pour les licences de sciences de l'éducation en France. On peut l'encourager à continuer à cultiver ses points forts mais aussi, à développer les projets de partenariats envisagés (comme les licences hybrides). L'expérience d'un enseignement pour des publics spécifiques, principalement salariés, pourrait amener une réflexion d'une offre de formation consacrée plus largement à la formation continue. La renommée internationale d'une licence parisienne devrait être exploitée par la mise en place de parcours partiellement délocalisés à l'étranger. Les fiches RNCP et annexe descriptive au diplôme sont à actualiser.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* de l'Université Paris Descartes est une formation en trois ans, généraliste, pluridisciplinaire, axée sur la sociologie, et proposant une palette étendue de disciplines complémentaires des sciences sociales (ethnologie, démographie, philosophie, économie, historiographie, statistiques, anglais ...), dont le débouché principal est la poursuite d'études en master recherche et professionnel. Cependant, un ensemble de métiers est accessible dès la troisième année de licence (L3). L'accent est ainsi mis sur la professionnalisation, notamment par le biais des stages. A partir de la L3, trois parcours sont identifiés : *Général*, *Professionnel* et *International*. Le nombre total d'heures est de 1 506 heures. Les deux premières années se situent sur le site de Boulogne et la L3 sur un autre site (Saints-Pères où se situent les masters).

ANALYSE

Finalité

La licence *Sciences sociales* permet d'acquérir des savoirs fondamentaux en sciences sociales avec de nombreux choix thématiques proposés (sociologie de la culture, de l'immigration, de la jeunesse, du genre, de la santé) et dans des disciplines annexes complémentaires avec des enseignements de démographie, de philosophie, d'ethnologie, d'économie, de psychologie, de sciences du langage) ou d'autres apportant des savoirs transversaux (anglais, informatique notamment) et des compétences préprofessionnelles, facilitant l'insertion dans la vie active. Cette licence offre la possibilité de poursuivre des études en master recherche ou professionnel, ou d'entrer dans la vie active, voire de préparer des concours de la fonction publique nationale ou territoriale de catégorie A. Les emplois visés par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles sont clairement exposés, ils se concentrent majoritairement dans les métiers d'études et d'animation, (socio-éducative pédagogique, culturelle, de projets) dans des administrations ou des associations, mais également dans des entreprises (commerce, ressources humaines et communication). Les métiers auxquels mènent la licence sont bien identifiés : enquêteur, chargé d'étude dans des instituts de sondage, métiers de la culture, de la formation, dans des entreprises (commerce, organisation, ressources humaines, communication, management) et préparation aux concours de la fonction publique.

Les enseignements généraux et l'offre importante d'options répondent à ces objectifs de formation et d'insertion. La licence *Sciences sociales* est, comme cela est généralement le cas, la première étape pour poursuivre des études jusqu'au doctorat et travailler ainsi en tant qu'expert dans des cabinets de conseils, des sociétés d'études ou des organismes de sondage.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Sciences sociales* de Paris Descartes est une formation généraliste, et à ce titre, elle se positionne dans l'offre générale des licences de sciences sociales de Paris et de son agglomération. Cette formation ne présente aucune caractéristique particulière par rapport à d'autres formations de ce type dans l'agglomération parisienne. En interne, des liens tenus et historiques entre la psychologie, les sciences du langage et de l'éducation permettent des choix optionnels, voire pour certains étudiants une facilité de réorientation. Un dispositif « alterpaces » permet pour les meilleurs étudiants de L2 ou L3 de suivre des enseignements de deuxième année des filières santé ; ce qui est original. De nombreuses passerelles sont possibles vers les filières « Sciences humaines et sociales », mais également vers l'institut universitaire de technologie de Paris Descartes pour des licences professionnelles (LP) de communication, métiers du livre ou du travail social, notamment.

La licence *Sciences sociales* de Paris Descartes entretient peu de relations avec le monde professionnel. Ses relations extérieures résident majoritairement avec d'autres établissements universitaires, français ou étrangers (principalement au Canada, et en Europe). Ses relations professionnelles se développent en grande partie grâce aux stages que les étudiants ont la possibilité de réaliser par le biais des unités d'enseignement (UE) optionnelles aux semestres 2, 4 et 6. Les informations chiffrées données indiquent que 77 % des étudiants interrogés ont suivi un stage au cours des trois années ; ceci constitue un point positif.

Peu d'indications sont données dans le dossier sur l'adossement à la recherche de la licence en tant que telle. Cette information n'est fournie qu'en évoquant la poursuite d'études en master. Il est ainsi précisé que les masters sur lesquels peut déboucher la licence sont adossés aux laboratoires sciences humaines et sociales de la faculté, sans autre précision. Ce point doit être précisé sachant que les enseignements de méthodologie à la recherche sont très présents dès le premier semestre. Le dossier aurait dû être plus précis concernant le rattachement des enseignants à des structures de recherche ; des exemples de participation à des recherches auraient pu être donnés.

Organisation pédagogique

La licence *Sciences sociales* de Paris Descartes repose sur une équipe pédagogique importante composée essentiellement de professeurs et de maîtres de conférences en sciences sociales de l'établissement, auxquels s'ajoutent des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et des doctorants contractuels. Mais l'ensemble des cours d'ouverture (technologie, anglais, statistiques, économie, projet personnel et professionnel, ...) sont assurés par d'autres enseignants, sans plus de précision dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique présenté en annexe.

Le nombre total d'heures est de 1 506 heures, réparties entre 636 heures de cours magistraux et 870 heures de travaux dirigés ; ce qui est tout à fait conforme à une formation de ce type.

La spécialisation s'opère à partir de la L3 avec la possibilité de choisir entre trois parcours : *Général*, *Professionnel* et *International* en fonction des approfondissements disciplinaires, d'un stage plus long ou d'une mobilité à l'étranger. Ce choix constitue une pré-orientation vers la poursuite en master, ce qui est le cas pour la majorité des étudiants. Le parcours professionnel attire très peu d'étudiants. Cependant, il n'est pas très facile de comprendre ce qui distingue ces trois parcours.

Les enseignements se font en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés). Le contrôle des connaissances se réalise en grande majorité en contrôle continu (de 100 % pour les matières appliquées à 50 % des examens pour les cours magistraux théoriques). Des dispositifs existent pour aider les étudiants en difficulté, notamment avec la création d'une UE spécifique qui se compose d'un volet méthodologie de travail et d'un volet tutorat étudiant. Ce dispositif est complété par un suivi individualisé qui est assuré par des enseignants-référents. On pourra aussi mettre l'accent sur le projet « Annales » porté par les Universités Paris Descartes et Paris Diderot qui permet aux étudiants d'accéder aux sujets d'examen des années antérieures, et sur la création du diplôme d'université *Passeport pour réussir et s'orienter* (Pareo) à la rentrée 2015/2016 pour une mise à niveau des étudiants identifiés comme fragiles dans les savoirs et compétences fondamentaux. Des réorientations sont aussi possibles vers des LP de l'établissement (*Métiers de la communication*, *Métiers de l'animation sociale*, *Métiers du livre*, ...). Le dossier met en avant que les chiffres de réussite entre les années s'améliorent ; ce qui tend à montrer la pertinence de ces dispositifs.

La professionnalisation est manifeste dès la L1 puisque les étudiants ont la possibilité de faire un stage professionnel étudiant. C'est aussi le cas en L2 et L3. Les étudiants sont aussi largement informés sur les possibilités d'orientation professionnelle et universitaire.

Peu d'informations sont données sur la place du numérique, sauf celles relatives à l'ensemble de l'établissement.

La place de l'international n'est manifeste que par le biais de l'ensemble des conventions de partenariat signées avec des établissements étrangers.

Pilotage

La licence *Sciences sociales* de Paris Descartes est pilotée par une équipe compétente avec un responsable pour chacune des trois années. L'équipe pédagogique est conséquente et équilibrée, elle est composée de 40 enseignants-chercheurs titulaires, des ATER et des étudiants en contrat doctoral, plus des chargés de cours en fonction des enseignements d'ouverture ou transversaux proposés dans le cadre de la formation. Les équipes administratives et les enseignements sont répartis sur deux sites (Boulogne pour L1/L2 et Saints-Pères pour L3) ; pour autant les formes de communication entre les sites sont bien identifiées.

Le conseil de perfectionnement a été mis en place. Il est composé de la directrice du département des sciences sociales, des responsables des trois années, des responsables administratifs des trois années, de la responsable de l'insertion professionnelle, de l'aide à la réussite, un représentant des tuteurs étudiants et du service d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. Aucun représentant professionnel n'y est associé ; ce qui est dommageable. Le conseil de perfectionnement comprend aussi des représentants étudiants. Peu d'informations sont données en dehors de sa composition. Une évaluation des enseignements est menée par les services centraux mais ne donne pas satisfaction sur ses modalités de réalisation et donc, d'interprétation.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants et constants sur les trois années. Ils sont fluctuants en L1, passant de 322 (2012/2013) à 386 étudiants (2014/2015), pour être en 2016/2017 de 319 étudiants. Les effectifs augmentent en L2 passant de 172 en 2012/2013 à 219 en 2016/2017. Ils sont légèrement en baisse pour la L3, comptabilisant en 2016/2017, 160 étudiants (contre 189 en 2013/2014). Les explications avancées sont l'évolution de la carte universitaire qui diversifie l'offre de formation.

Pour les trois années, le taux de réussite est globalement relativement stable et très satisfaisant. Ils sont de 48,40 % en 2015/2016 pour la L1, et de 72,10 % en 2015/2016 pour la L2. Ces résultats témoignent en partie de l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.

La majorité des diplômés poursuivent leurs études en master (82 % dont 35 % dans les masters de Paris Descartes) ; ce qui témoigne de l'attractivité de la formation et au-delà de la filière des sciences sociales de Paris Descartes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un enseignement très riche et varié en sciences sociales.
- Une équipe d'enseignants très riche composée majoritairement d'enseignants-chercheurs de l'établissement.
- Une considération de la professionnalisation avec l'existence de possibilité de stage dès la L1, notamment.
- Des effectifs importants et de bons taux de réussite.
- L'existence d'un parcours international.

Principaux points faibles :

- La faiblesse des liens entre la formation et le monde professionnel.
- Les trois parcours identifiés au niveau de la L3 ne se sont pas très clairs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* de Paris Descartes est une formation généraliste qui offre un enseignement classique dans ce domaine, tout en proposant des enseignements d'ouverture. Son principal point faible réside dans sa faible ouverture vers le monde professionnel qui se limite aux stages étudiants. Mais, les stages sont possibles dès le semestre 2, ce qui n'est pas fréquent dans ce type de formation. Pour distinguer les trois parcours, l'accent pourrait être mis par exemple sur : un parcours académique conduisant vers les masters puis la recherche, un parcours plus professionnel conduisant vers l'insertion professionnelle après la licence ou la poursuite d'études vers des formations plus professionnelles (LP par exemple) et un parcours plus international. Mais, le parcours international pourrait être fondu dans le parcours académique car la poursuite d'études s'envisagerait d'emblée avec la mobilité internationale des étudiants puis, des chercheurs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, proposée par l'Université Paris Descartes est une formation professionnalisante en un an, destinée à former des accompagnants, mais aussi des parents de personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique (TSA). Cette licence n'a pas d'équivalent sur le plan national. Elle comprend un total de 420 heures d'enseignements et un stage de 500 heures.

ANALYSE

Finalité
La licence professionnelle (LP) <i>Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques</i> (dont l'intitulé est complété dans le dossier par « trouble du spectre de l'autisme ») de l'Université Paris Descartes a pour finalité de former des professionnels de l'accompagnement de personnes atteintes d'un TSA, en particulier au sein des nombreuses associations dédiées à cette activité. Des parents de personnes atteintes d'un TSA suivent également cette LP. La quasi-totalité des diplômés de cette LP centrée sur l'autisme ne poursuit pas des études, et trouve un emploi en adéquation avec le diplôme ; ce qui cadre parfaitement avec la finalité attendue. Les objectifs sont clairement présentés et correspondent à une demande sociale d'accompagnement des personnes présentant un TSA. Le contenu des enseignements est en parfaite adéquation avec ces objectifs.
Positionnement dans l'environnement
Cette LP est unique en France, même si de nombreux diplômes d'université (DU) du même type existent (à Amiens, Bordeaux, Caen, Lille, Montpellier, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, et même Paris avec un DU co-organisé par Paris Descartes, l'Université Pierre et Marie Curie, et Paris Diderot). Cela indique à la fois que le besoin est considérable (le taux de prévalence des troubles autistiques est de 1 sur 100 en France, la moitié des personnes atteintes présentant également un déficit intellectuel), et que l'Université Paris Descartes a choisi une formalisation plus aboutie de la formation dédiée.

Ce choix est d'autant plus remarquable qu'il existe un très faible nombre de LP organisées par les départements et unités de formation et de recherche de psychologie sur le plan national, pour des raisons de faible taux d'encadrement comme de crainte de créer une concurrence aux psychologues. L'absence de ces deux éléments à l'Université Paris Descartes concernant le champ de l'accompagnement des personnes autistes rendait possible la formalisation d'une telle LP.

Le positionnement par rapport à l'environnement recherche et à l'environnement socio-économique est clair et cohérent avec la formation. En effet, le principal laboratoire d'adossment de la formation (laboratoire de psychopathologie et processus de santé, LPPS équipe d'accueil : EA 4057) possède une reconnaissance nationale et internationale quant à ses travaux sur les troubles du spectre de l'autisme.

Organisation pédagogique

Le volume d'enseignement dispensé est conséquent (420 heures). Il y a un bon équilibre entre des enseignements fondamentaux (neuf unités d'enseignement – UE - de formation théorique aux TSA) et des travaux d'étude ou de recherche (UE stage et UE projet tutoré). Une partie des enseignements (trois UE) se déroulent sous forme de cours magistraux (avec une promotion d'environ 39 étudiants), mais la plupart sont organisés au moins en partie sous forme de travaux dirigés, généralement avec deux à trois groupes d'étudiants.

Un stage de 500 heures est obligatoire. Il est réalisé sous encadrement de l'équipe pédagogique et d'un professionnel expérimenté.

Le taux de réussite est relativement faible pour une LP très ciblée et sélective : 76 %, sans qu'une explication soit fournie par l'équipe pédagogique. Ce taux de réussite doit probablement être mis en correspondance avec les modalités d'évaluation. Les UE se compensent au sein d'un semestre, mais pas au sein de l'année. Une note inférieure à sept à une UE n'est pas compensable. Toutes ces modalités apparaissent bien argumentables pour s'assurer des acquis théoriques et pratiques de futurs professionnels qui interviendront auprès d'un public fréquemment en grande difficulté. Si un étudiant n'a pas obtenu sept à une UE, il doit la repasser l'année suivante, aucune session de rattrapage n'étant organisée. S'il n'a pas obtenu sept à deux UE, il lui est interdit de redoubler ; l'échec à la formation sera donc définitif. Ce dernier point soulève la question du recrutement des étudiants. Il y a nécessité que l'équipe pédagogique réalise une analyse plus précise des causes des échecs.

À propos du recrutement des étudiants (pour lequel on ne connaît pas le nombre de candidatures), on est surpris d'apprendre que seuls sept étudiants environ par promotion (14 % des effectifs des dernières années) sont issus de la licence de psychologie. Vu sous un autre angle, seuls 2 % des diplômés de la deuxième année de licence de psychologie de l'Université Paris Descartes poursuivent dans cette LP. On ignore s'il s'agit d'un souhait de l'équipe pédagogique (qu'il conviendrait d'argumenter) ou si la demande est faible de la part des étudiants.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est claire et cohérente avec les objectifs du diplôme. La place de la recherche est bien établie avec l'adossment à deux laboratoires de l'université (LPPS EA 4057, et laboratoire Adaptation Travail Individu, LATI EA 4469) et la réalisation d'un mémoire dans le cadre du projet tutoré. La place de la professionnalisation est très importante d'une part, avec 76 % des enseignements assurés par des professionnels, et d'autre part, par la réalisation d'un stage de 500 heures ; ce qui correspond à un stage de 14 semaines. La place du numérique se limite à l'utilisation de la plateforme numérique de l'université pour le partage de documents.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre maîtres de conférences, dont un habilité à diriger des recherches, et d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (tous en psychologie). Huit enseignants formateurs issus de l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) et 27 professionnels (18 psychologues, 3 pédopsychiatres, 1 orthophoniste, 1 psychomotricien, 1 éducateur spécialisé, 1 coordinateur d'unités localisées pour l'inclusion scolaire et 2 diplômés de la LP) complètent l'équipe pédagogique.

La licence est pilotée par un responsable et un directeur des études. Un conseil de perfectionnement, présidé par le responsable du diplôme, et composé des responsables d'UE, se réunit deux fois par an. On déplore l'absence de professionnels n'intervenant pas dans la formation, et d'étudiants dans sa composition. Une commission pédagogique composée de tous les intervenants de la formation se réunit une fois par an. L'absence de comptes rendus dans le dossier ne permet pas d'évaluer précisément le rôle joué par chaque conseil.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation à la fin des semestres. Le dossier ne fournit pas d'éléments sur le pourcentage de répondants ni sur les résultats des enquêtes de satisfaction. L'utilisation de ces évaluations dans le processus d'autoévaluation de la formation semble donc limitée.

Résultats constatés

Les effectifs d'étudiants varient de 35 à 44 sur les cinq dernières années, avec une moyenne de 39. Le taux de réussite est de 76 % (118 sur 156 sur les années 2012/2013 à 2015/2016), ce qui est faible pour une LP sélective.

Peu de diplômés poursuivent leurs études (10-20 %). En moyenne, 85 % des diplômés sont insérés deux ans après l'obtention du diplôme, en contrat à durée indéterminée dans les trois-quarts des cas, majoritairement dans le secteur associatif. Des résultats plus précis auraient été appréciés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation unique en France sous la forme d'une LP.
- Équipe pédagogique consistante spécialiste du champ.
- Forte implication de professionnels qualifiés.
- Forte proportion de travaux dirigés.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite faible pour une LP.
- Absence d'une seconde session d'examen.
- Conseil de perfectionnement trop restreint ne comprenant ni professionnels, ni étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, proposée par l'Université Paris Descartes constitue une formation de qualité sur le plan théorique et pratique. Elle représente l'unique LP de ce type sur le plan national (même si de nombreux DU offrent une formation proche) et repose – plus qu'ailleurs – sur une équipe (plutôt que sur un enseignant-chercheur particulier). Compte tenu des besoins considérables en matière d'accompagnement des personnes autistes, nul doute qu'elle pourra maintenir sans difficulté son offre de formation, laquelle apparaît cohérente et équilibrée.

Le travail de réflexion à mener par l'équipe pédagogique portera sur le taux de réussite et l'opportunité de réaliser une seconde session d'examen. La question de la proportion d'étudiants issus du cursus de psychologie doit également être posée. La composition du conseil de perfectionnement pourra être aisément complétée. D'une manière plus générale, la question de l'effectif de cette LP est susceptible de faire l'objet d'une réflexion dès lors qu'on peut soupçonner un fort écart entre les besoins (considérables), la demande (que le dossier présenté ne permet pas d'estimer) et l'effectif d'étudiants encadrés (significatif, mais probablement pas à la hauteur de la demande).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Paris Descartes comporte 10 spécialités, dont 9 sont indifférenciées et forment des psychologues. La dernière, la spécialité *Économie et psychologie*, a une finalité recherche et est cohabilitée avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les neuf spécialités indifférenciées permettant d'obtenir le titre de psychologue couvrent, pour les unes les grands champs professionnels traditionnels de la psychologie :

- *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative ;*
- *Psychologie clinique, psychopathologie, psychanalyse ;*
- *Psychologie de la santé ;*
- *Psychologie du travail, des organisations et du personnel* (au sein de laquelle est organisé également un master Erasmus mundus) ;
- *Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent.*

Pour les autres, plusieurs spécialités visent à adapter l'offre de formation à de nouvelles demandes sociales :

- *Neuropsychologie ;*
- *Psychologie gériatrique ;*
- *Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales ;*
- *Psychologie cognitive fondamentale et appliquée.*

Les débouchés concernent, pour la majeure partie des spécialités, l'exercice du métier de psychologue décliné dans les différents champs spécifiques d'application des spécialités. Le master permet également d'envisager la poursuite d'études en doctorat. Les enseignements ont lieu sur le site de l'institut de psychologie situé à Boulogne-Billancourt.

ANALYSE

Finalité
La mention <i>Psychologie</i> de l'Université Paris Descartes a pour finalité de former, suite à la licence <i>Psychologie</i>, des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour bénéficier du titre protégé de psychologue, une licence et un master de psychologie, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) dans différents champs d'application (santé, éducation, travail). Seule la spécialité <i>Économie et psychologie</i> constitue un parcours exclusivement centré sur la recherche, à l'articulation de deux disciplines, et ne permet pas d'obtenir le titre de psychologue. Les objectifs scientifiques sont bien décrits : former des psychologues de haut niveau capables d'intégrer, dans leur pratique professionnelle, les avancées de la recherche fondamentale. Les enseignements et l'organisation de la formation sont cohérents avec ces objectifs.
Positionnement dans l'environnement
Bien que l'institut de psychologie ne soit plus situé dans Paris intra-muros, l'Université Paris Descartes constitue clairement la référence parisienne pour son cursus de psychologie. En dehors d'établissements relevant de l'enseignement privé, quatre autres universités parisiennes proposent un cursus de psychologie : Paris Diderot, Paris 8, Paris Nanterre et Paris 13. La première et la dernière se distinguent par un cursus centré sur la psychanalyse. Par rapport aux deux autres universités parisiennes offrant une diversité des parcours de formation, l'Université Paris Descartes est celle dont l'offre est globalement la plus diversifiée. La spécialité <i>Psychologie clinique, psychopathologie, psychanalyse</i> recouvre clairement l'offre proposée par les universités Paris Diderot et Paris 13. C'est la raison pour laquelle l'équipe pédagogique prévoit une co-organisation entre ces trois universités, appartenant à la même ComUE (communauté d'universités et d'établissements), pour un master de psychologie clinique psychanalytique. Les autres parcours sont soit proches d'autres masters organisés dans la région parisienne tout en apportant une spécificité (<i>Psychologie du travail, des organisations et du personnel, Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent</i>, par exemple), soit clairement originaux (<i>Psychologie de la santé, Psychologie gériatrique, Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales</i>, par exemple). L'attractivité de la mention est bonne (environ deux fois plus de candidatures que d'inscrits), sans être exceptionnelle, de nombreuses formations de psychologie en France ayant, sur cette mesure, un niveau d'attractivité plus élevé. L'attractivité de la formation est constante : en moyenne, 49 % des étudiants admis dans la mention ont obtenu leur licence à l'Université Paris Descartes, environ 33 % ont obtenu leur licence dans une autre université française, et environ 18 % d'une université étrangère. Plus qu'ailleurs dans la région parisienne, l'articulation formation-recherche est globalement très bonne grâce à l'existence d'un panel de laboratoires de recherche de bon, voire très bon niveau, comprenant notamment des unités mixtes de recherche avec le centre national de la recherche scientifique ou l'institut national de la santé et de la recherche médicale. Le positionnement au regard de l'environnement socio-économique est également bien étayé pour certaines des spécialités, moins pour d'autres. Le volet international est également bien représenté sous des modalités variées (conventions bilatérales, partenariat international Erasmus mundus).
Organisation pédagogique
Les 10 spécialités sont organisées en deux ans, avec une sélection à l'entrée de la première année (M1). De manière à permettre l'obtention du titre protégé de psychologue, chaque spécialité indifférenciée offre la possibilité d'un stage de 500 heures au moins, dans la plupart des cas réparties entre le M1 et le M2. Toutes ces spécialités (ou presque) font intervenir des professionnels, mais de manière très hétérogène d'une spécialité à l'autre ; cela varie de zéro heure dans la spécialité <i>Psychologie clinique, psychopathologie, psychanalyse</i> (au sein de laquelle, en revanche, 16 enseignants-chercheurs réalisent la totalité de leur service – dans certains cas un double service) à plus de 700 heures dans la spécialité <i>Psychologie clinique et psychopathologie intégrative</i>. La spécialité <i>Psychologie du travail, des organisations et du personnel</i> présente une originalité car elle sert de support, depuis 10 ans, à un programme international d'excellence, le master Erasmus mundus. Il est, cependant, impossible, sur la base d'une lecture attentive du dossier, de comprendre comment ce cursus en anglais s'articule avec le cursus traditionnel en français, qui y intervient, pour combien d'inscrits et avec quel devenir.

Concernant l'articulation avec la recherche, les étudiants doivent réaliser un travail d'étude et de recherche à chaque année de la mention de master. Selon les spécialités (qui ne sont pas précisées dans le dossier), les étudiants ont la possibilité de faire un stage recherche soit, dans le laboratoire d'adossement de la spécialité soit, dans un autre laboratoire. Par ailleurs, on note des UE de valorisation de la recherche et de préparation à la poursuite du doctorat.

La spécialité *Économie et psychologie*, la seule à finalité exclusivement recherche, et la seule accueillant à la fois des licenciés en psychologie et en économie, a bien sûr un mode d'organisation qui se distingue des autres. Le point essentiel réside dans un M1 qui est destiné à mettre à niveau les étudiants dans la discipline qui n'était pas la leur en licence. Il est le seul cursus à ne pas proposer de stage et à ne pas délivrer le titre de psychologue. La plupart des cours sont en anglais.

Il semble que la mutualisation des enseignements entre les différentes spécialités de la mention existe *a minima* composée principalement d'enseignements non disciplinaires. Hormis pour la spécialité *Économie et psychologie*, la professionnalisation est globalement représentée mais inégale selon les spécialités, par le biais des stages notamment. Il n'est pas clair si la présence du professionnel ayant encadré le stage, comme requis par l'arrêté du 19 mai 2006, est systématisée lors de la soutenance du rapport de stage associée à la validation du titre de psychologue. L'enseignement de l'anglais est bien présent sous forme parfois innovante (UE ANCS), certains enseignements sont dispensés en anglais. Les étudiants ont la possibilité de passer des certifications (TOEIC, *test of English for international communication*). Le suivi de compétences est émergent.

Pilotage

La mention bénéficie d'une équipe pédagogique solide et diversifiée ; ce qui lui confère un taux d'encadrement de très bonne qualité. Elle est pilotée par un responsable et un conseil pédagogique du master (composé du responsable de la mention, des responsables et directeurs d'études de chaque spécialité de deux représentants des étudiants, ainsi que les responsables de scolarité). Le conseil pédagogique se réunit six fois par an. Chaque spécialité est pilotée par un responsable de la formation et un directeur des études (deux directeurs des études, un pour le M1 et un pour le M2, dans les spécialités aux effectifs les plus importants). Chaque équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an. Au sein de chaque spécialité, un ou deux étudiants délégués sont désignés pour jouer un rôle de liaison entre la promotion et l'équipe pédagogique. Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2015 qui permet d'intégrer des professionnels au niveau du pilotage de la mention. Sa composition précise n'est néanmoins pas présentée et il n'y a pas de compte-rendu permettant d'évaluer le rôle joué par ce conseil. La mention de master fait l'objet d'une évaluation systématisée par l'observatoire de la vie étudiante : il n'est pas clair si cette évaluation intègre une évaluation des enseignements.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur les cinq dernières années : 396 en moyenne en M1, 376 en M2. 15 % des étudiants de M2 proviennent d'autres universités. Le taux de réussite est de 77 % pour le M1, 90 % à l'issue du M2. Ces taux de réussite n'apparaissent pas entièrement satisfaisants compte-tenu du caractère sélectif de la formation. Près d'un quart d'étudiants en échec à l'issue du M1, alors qu'ils ont tous été sélectionnés, mérite une analyse précise. 10 % d'échecs en fin d'un parcours sélectif mérite également de comprendre les raisons. Il conviendrait d'analyser les chiffres pour chaque spécialité, étant donné qu'il est probable qu'il existe une certaine variabilité dans les taux de réussite selon la spécialité, ainsi qu'une certaine diversité de profils qui peut expliquer une part de ces échecs, mais ces éléments n'apparaissent pas dans le dossier.

La dernière enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) dont dispose l'université sur le devenir des diplômés date de 2014 avec des taux de réponses variant de 40 % (*Économie et psychologie*) à 83 % (*Neuropsychologie et Psychologie cognitive*). On notera que cette enquête est antérieure au contrat actuel et porte donc sur les spécialités telles qu'elles existaient dans le contrat précédent.

Deux spécialités obtiennent d'excellents résultats en termes d'insertion professionnelle 18 mois après l'obtention du diplôme : *Psychologie gériatrique* (92 % d'insertion professionnelle, avec un salaire moyen dépassant 1 900€) et *Psychologie du travail, des organisations et du personnel* (90 % d'insertion, avec un salaire moyen dépassant 2 400€).

Une spécialité présente des taux corrects d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois de l'obtention du diplôme : 74 % à 18 mois et 83 % à 30 mois (*Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent*).

Quatre spécialités ont des résultats un peu plus faibles (entre 57 et 67 % d'insertion) : *Neuropsychologie et psychologie cognitive*, *Psychologie, environnement et menaces sociales*, *Psychologie clinique et psychopathologie* et *Psychologie de la santé*. Une spécialité se situe clairement en-dessous des autres : *Psychopathologie : processus psychiques, conduites humaines* avec 42 % d'insertion à 18 mois comme à 30 mois.

Pour la spécialité *Économie et psychologie*, 50 % des diplômés poursuivent en doctorat, 25 % poursuivent d'autres études et 25 % sont en emploi (à noter que le taux de répondants est faible et que ces chiffres sont à relativiser). Ces résultats globalement moyens doivent être, légèrement dans la plupart des cas, nuancés par le fait que les neuf spécialités indifférenciées préparent également au doctorat. Cependant, les chiffres présentés dans le dossier de taux de poursuite en doctorat sont très disparates : à 18 mois, pour la majeure partie des spécialités, le taux de poursuite d'études en doctorat avoisine les 5 %. Seules les spécialités *Économie et psychologie*, *Psychologie, environnement et menaces sociales* et *Psychopathologie : processus psychiques, conduites humaines* affichent respectivement des taux de poursuite d'études en doctorat de 50 %, 20 % et 46 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation diversifiée et de haut niveau scientifique.
- Équilibre entre une offre de formations traditionnelles bien ancrées dans le paysage régional comme national et une offre de formations visant à répondre à de nouvelles demandes.
- Articulation enseignement-recherche exemplaire.
- Bonne attractivité attestée par le volume de candidatures en provenance d'autres universités et surtout, d'autres pays.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite relativement modestes qui ne font pas l'objet d'une analyse.
- Taux d'insertion très inégaux selon les spécialités.
- Intervention très hétérogène de professionnels selon les spécialités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Psychologie* de l'Université Paris Descartes constitue une formation de qualité organisée sous la forme de spécialités diversifiées. Pour deux d'entre elles, créées très récemment, les éléments d'analyse sont trop parcellaires (taux de réponse à l'enquête OVE très faible pour *Psychologie sociale : gestion des menaces sociales et environnementales* ; données fusionnées avec une autre spécialité pour *Psychologie cognitive fondamentale et appliquée*) pour considérer qu'elles ont dépassé une période de « rodage ». Nul doute qu'il existe un besoin, mais on ne sait pas encore si cela se traduit suffisamment en demande de la part de l'environnement.

Des ajustements sont certainement à effectuer concernant la capacité d'accueil des spécialités rentrant dans la grande catégorie générique de la psychologie clinique : *Psychologie clinique et psychopathologie intégrative*, *Psychologie clinique*, *psychopathologie*, *psychanalyse*, *Psychologie de la santé*, *Neuropsychologie*, *Psychologie gériatrique*. Ces cinq spécialités ont, ensemble, une capacité d'accueil de 290 étudiants à l'entrée en M1, avec un effectif supérieur ou égal à 100 pour les deux premières, les trois autres affichant une capacité d'accueil habituelle de 25 à 30 étudiants.

Cette disproportion explique sans doute un taux d'insertion relativement faible (de 42 à 67 % à 18 mois) pour les spécialités les plus traditionnelles (clinique intégrative, psychanalyse, santé), d'autant que les quatre autres universités parisiennes qui organisent un cursus de psychologie proposent également une formation en psychologie clinique.

La solution passe certainement par un ajustement radical de la capacité d'accueil, une articulation avec les autres universités parisiennes (comme l'envisage la psychanalyse) mais aussi, sans doute par une recherche de créneaux comme l'atteste le taux d'insertion professionnelle excellent de *Psychologie gérontologique* (on ne peut rien dire concernant la spécialité *Neuropsychologie* étant donné que les chiffres dont on dispose remontent à une époque où cette spécialité était fusionnée avec celle de psychologie cognitive). Il est probable qu'un travail de concertation, voire d'articulation avec d'autres universités aiderait également à réguler des pratiques singulières comme l'absence d'intervention de professionnels dans une spécialité formant des psychologues, ou des doubles services d'enseignement réalisés exclusivement en master.

L'ouverture à l'international pourrait encore être augmentée.

Le taux de réussite relativement modeste (en particulier à l'issue du M1) pour une formation sélective doit faire l'objet d'un travail réflexif ici absent. Cela passe par une analyse par spécialité. Le projet de l'institut de psychologie pour le prochain contrat est d'utiliser la palette de mentions autorisées par la nomenclature nationale. Cela donnera plus de lisibilité à l'offre de formation et responsabilisera davantage les porteurs de mentions pour une analyse correspondant au niveau de granularité pertinent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris Descartes s'articule autour d'une première année (M1) de tronc commun, ainsi que d'une seconde année de master (M2) comprenant quatre spécialités, la quatrième comprenant trois parcours dont un à finalité spécifiquement recherche, les autres, ainsi que les trois premières spécialités étant à finalités professionnelle et recherche :

- *Cadres et consultants en formation continue (CCFC)* ;
- *Coopération internationale en éducation et formation (CIEF)* ;
- *Ingénierie des dispositifs d'aide spécialisée à la personne (IDASP)*, avec deux options : *Pilotage de dispositifs d'inclusion* et *Renforcement de la fonction éducative des parents* ;
- *Éducation et formation* avec trois parcours : *Formation, évaluation et encadrement en milieu scolaire (EF FEE)* ; *Formateurs de professionnels de santé et du médicosocial (EF FPS)* et *Recherche (EF R)*.

Le master vise à former aux métiers de l'éducation et de la formation, et couvre différents champs professionnels tels que la santé, la formation professionnelle, le travail social, l'enseignement scolaire, la recherche ou encore, la coopération internationale. Il est ouvert à la formation continue (FC) et à l'alternance. Des modalités d'enseignement à distance sont prévues pour permettre aux étudiants salariés de suivre la formation en M1 et en M2. Le master comprend en M1 entre 366 heures d'enseignements (*Éducation et formation*) et 390 heures (CCFC) ; et entre 190 heures et 415 heures en M2 (sans compter les stages). Des stages sont obligatoires en M2 pour toutes les spécialités. Les enseignements en présentiel ont lieu à Paris sur le site des Saints Pères et à la Sorbonne.

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues à l'issue du M1 et pour chaque spécialité du M2 figurent dans le dossier ainsi que dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sont communiquées, d'après l'équipe pédagogique, aux étudiants. Cependant, on ne distingue pas systématiquement les correspondances avec les intitulés des unités d'enseignement (UE). La surabondance des choix en M1 - certains éléments constitutifs d'UE étant à la fois, des enseignements disciplinaires et des approfondissements - crée une offre pléthorique, difficilement lisible.

Les finalités professionnelles de chaque spécialité sont claires, diversifiées et complémentaires ; elles correspondent à des fonctions d'encadrement et sont partiellement confirmées par les insertions professionnelles effectives des diplômés (pour les spécialités CCFC, CIEF et IDASP seulement).

Les poursuites en doctorat sont possibles pour l'ensemble des spécialités constitutives de la mention qui affichent toutes une finalité recherche.

Positionnement dans l'environnement

Jouissant d'un rayonnement national, le positionnement du master est éminemment favorable. Seul master complet de sciences de l'éducation de l'académie de Paris proposant des spécialités diversifiées dont les spécificités sont parfaitement mises en avant par l'équipe pédagogique. Certaines spécialités n'ont pas d'équivalent, car elles bénéficient du siège parisien des organismes nationaux (intervention de l'Inspection générale et de la Direction de l'évaluation et de la prospective pour la spécialité EF FEE) et internationaux (UNESCO pour la spécialité CIEF). Il n'y a donc pas de concurrent dans l'établissement et une complémentarité avec les spécialités des masters franciliens. Le master prolonge les trois parcours de licence de l'établissement ; il permet également des poursuites d'études pour des diplômés de l'Institut régional de travail social (IRTS), notamment pour la spécialité IDASP. Par ailleurs, les partenariats avec l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et le rectorat de Paris contribuent à asseoir le prochain master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) sur l'actuel parcours EF FEE.

Le rayonnement du master est également lié à l'adossement de ses spécialités à plusieurs laboratoires de l'établissement : notamment « Education, discours, apprentissages » (EDA), le centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS), mais aussi le centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL), le centre population et développement (CEPED) et le centre de recherches médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES3). Cela renforce l'intégration des étudiants dans la recherche, notamment sous forme de séminaires de recherche (obligatoires en EF R) mais aussi, d'insertion dans des programmes de recherche ou des réponses à des appels d'offres. La formation à et par la recherche occupe une place significative dès le M1.

Les spécialités professionnalisantes ont toutes noué des partenariats, que ce soit sous forme de réseaux d'universités (la spécialité CCFC s'insère dans le réseau national des universités préparant aux métiers de la formation : RUMEF), sous forme de conventions avec des organismes publics (avec l'Inspection générale et l'ESPE de Paris pour EF FEE, des associations et des organismes de formation ou encore, sous forme de réseaux d'anciens étudiants). Des partenariats avec des entreprises privées sont mentionnés pour l'une des spécialités (CIEF). Dans l'ensemble, les partenariats sont cohérents car ils concernent des champs professionnels visés par les différentes spécialités du master.

La coopération à l'international concerne essentiellement les collaborations de recherche qui permettent d'accueillir des conférenciers étrangers dans le cadre du parcours *Recherche* de la mention. 33 % des étudiants de la spécialité CIEF provient de l'étranger (Asie, Maghreb, Europe, Amériques) et un tiers des diplômés a trouvé, en 2014, un emploi en dehors de la France. Pour autant, il n'existe pas de programmes d'échanges internationaux à l'échelle de la mention.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est complexe et la juxtaposition de chaque spécialité dans le dossier la rend peu lisible. Si on peut saluer le souci de s'adapter aux contraintes de chaque public, la multiplication des choix d'options dans le M1 commun et les différences de volumes horaires en M2 ne sont pas expliquées. L'organisation actuelle de la maquette ne favorise pas réellement une spécialisation progressive. Les modalités d'enseignement sont différentes d'une spécialité à l'autre (à distance, présentiel) mais les modalités d'évaluation reposent sur le contrôle continu pour l'ensemble des parcours. La maquette affiche presque exclusivement des cours magistraux (même dans les spécialités en présentiel). Ce choix aurait pu être expliqué par l'équipe pédagogique car les travaux dirigés sont souvent mieux appropriés pour les compétences additionnelles ou transversales.

La place accordée à la recherche est satisfaisante (soutenance d'un mémoire de recherche, séminaire, participation à des projets de recherche, enseignements de méthodologie). La professionnalisation des étudiants repose essentiellement sur la part des intervenants des secteurs professionnels concernés ainsi que l'organisation des stages. On regrettera seulement que les informations concernant cet aspect soient disparates. Facultatif en M1, le stage n'est pas obligatoire en M2 pour toutes spécialités - aucun stage n'est proposé dans la spécialité EF FEE car les inscrits sont tous des professionnels de l'Education nationale avec au moins cinq ans d'expérience - et la durée minimum est variable d'un parcours à l'autre (420 heures pour CCFC, 462 heures pour CIEF, 300 heures pour IDASP) et pourrait être rallongée (quatre à six mois). Il est possible dans le cas de la spécialité CCFC de suivre la formation en contrat de professionnalisation.

L'aide à la réussite n'est pas vraiment organisée sauf pour l'accompagnement des mémoires de recherche. Les taux de réussite, en particulier en M2, sont perfectibles.

L'ouverture internationale concerne essentiellement la spécialité CIEF qui accueille 33 % d'étudiants provenant essentiellement d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine. 18 heures d'enseignements en anglais sont dispensées en M1 et dans le parcours *Recherche* en M2.

L'utilisation du numérique paraît développée, notamment pour les formations à distance ; mais elle est peu décrite.

Pilotage

L'équipe de chaque spécialité paraît bien diversifiée et étoffée. L'équipe pédagogique comprend aussi bien des enseignants-chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires (sciences de l'éducation, sociologie, psychologie...) que des professionnels exerçant dans des secteurs d'activités visés par le master (travail social, formation professionnelle, enseignement scolaire, ...).

Les responsabilités pédagogiques ne sont pas systématiquement décrites et on n'identifie pas les porteurs des spécialités. Un conseil de perfectionnement fonctionne au niveau de la mention et compte des représentants professionnels et des délégués étudiants ; mais sa tâche paraît éclipsée derrière le fonctionnement autonome de chaque spécialité. Certaines, comme CCFC, se sont elles-mêmes dotées de leur propre conseil de perfectionnement, en plus d'une commission pédagogique et d'un comité de pilotage de l'alternance ; d'autres, comme CIEF ou EF FPS, décrivent peu leurs pratiques. L'autoévaluation n'est pas systématique. Seules les spécialités FPS et CIEF sont engagés dans cette démarche. L'enjeu est désormais d'harmoniser les dispositifs à l'échelle de la mention.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances sont classiques (exposé, devoir sur table, synthèse...).

L'approche par compétences n'est pas développée pour l'organisation des contenus d'enseignement, sauf pour la spécialité CCFC ; ce qui est surprenant pour un master *Sciences de l'éducation*. L'élaboration d'un portefeuille de compétences est en projet.

L'admission en master se fait en M1 et en M2 sur dossier suivi parfois d'un entretien selon les spécialités. L'aide à la réussite ne paraît pas organisée alors que les taux de réussite en M2 sont insatisfaisants (entre 65 % et 75 %).

Résultats constatés

L'attractivité est satisfaisante (chaque spécialité reçoit deux fois plus de candidatures que de places). Cependant, le nombre d'inscrits a considérablement diminué en M1 (- 28 %) et en M2 (- 34 %) sans qu'aucune explication ne soit donnée. Le recrutement est diversifié (étudiants inscrits en apprentissage, validation des acquis de l'expérience, étudiants internationaux ...). Les taux de réussite en M1 sont corrects et ont été améliorés passant de 76 % à 81 %. Bien que les taux de réussite en M2 aient légèrement augmenté sur la dernière période (de 68 % à 74 %) et même si le dossier mentionne plusieurs spécialités où le M2 est validé en deux ans, les résultats affichés restent insuffisants.

Le devenir des étudiants a fait l'objet d'enquêtes du service « offre de formation et insertion professionnelle » de l'établissement (30 mois après l'obtention du diplôme) pour les spécialités CCFC, CIEF et IDASP ; elles montrent une insertion rapide et des niveaux d'emploi correspondant dans l'ensemble assez bien aux objectifs visés (certains postes restent cependant éloignés pour CIEF tels que vendeur, hôtesse d'accueil). Pour les autres spécialités, le dossier se réfère davantage aux contacts positifs avec les associations d'anciens étudiants, ce qui ne suffit pas pour apprécier le suivi des diplômés.

Les taux de poursuite en doctorat semblent satisfaisants si l'on s'en tient aux déclarations de l'équipe pédagogique mais la disparité et le manque de clarté des données ainsi que l'absence d'un tableau des indicateurs à l'échelle de la mention ne permet pas de se faire une idée juste de la réalité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité et complémentarité des finalités des spécialités proposées.
- Rayonnement national de la formation, notamment grâce aux nombreux partenariats noués avec des organismes publics.
- Développement de la formation à distance.
- Bonne formation à et par la recherche, renforcée par l'adossement des enseignants-chercheurs à plusieurs laboratoires reconnus.
- Place de la professionnalisation satisfaisante.

Principaux points faibles :

- Manque d'harmonisation et faible articulation dans l'organisation pédagogique des spécialités.
- Manque de lisibilité de l'offre de formation dans une perspective de parcours en M1 et M2.
- Suivi inégal des diplômés.
- Faible ouverture à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris Descartes doit continuer à cultiver ses points forts mais aussi, à développer les projets de partenariats envisagés notamment à l'international. La renommée internationale d'un master parisien devrait notamment être exploitée par la mise en place de parcours partiellement délocalisés à l'étranger (par exemple pour la spécialité CIEF). Il faut également encourager le conseil de perfectionnement de la mention à jouer un rôle plus affirmé pour faire converger les dispositifs pédagogiques des spécialités, rendre plus lisibles les compétences visées, harmoniser les pratiques d'autoévaluation et de suivi des diplômés. De tels efforts contribueront à améliorer la qualité de la formation qui pourra alors s'honorer de devenir un véritable modèle pour les masters de sciences de l'éducation en France.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* de l'Université Paris Descartes est une formation en sciences sociales qui s'appuie sur trois disciplines principales : la sociologie, la démographie et l'anthropologie, et des enseignements complémentaires en philosophie et en économie. Il offre des débouchés professionnels dans ces trois disciplines, dans le domaine de la recherche publique, des secteurs public et parapublic. Une poursuite d'études en doctorat est également possible en France et à l'étranger. Cet enseignement théorique fondamental est combiné à l'apprentissage des techniques de recherche d'information et de veille bibliographique, les outils de la bureautique et de logiciels d'analyse de données.

Sept spécialités sont proposées : *Sociologie d'enquête* (SOCENQ), *Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social* (EVSAN), *Expertise en population et développement* (EPD), *Sociétés contemporaines* (SOCO), *Chargé d'études en sciences appliquées : consommation, communication, média* (CESSA), *Ingénierie des risques* (MIR) et *Ethnologie* (ETHNO), comprenant un parcours *Recherche* et un parcours *Expertise ethnologique en projets culturels et touristiques*.

Les étudiants ont la possibilité de suivre les enseignements des masters professionnels par la voie de l'apprentissage (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage). Les enseignements sont organisés de manière à laisser aux étudiants la possibilité d'être deux jours par semaine en stage en alternance. L'enseignement se fait en présentiel, mais des conditions spécifiques sont prévues pour les étudiants en formation continue ou en situation de handicap.

ANALYSE

Finalité
La finalité de ce master est d'apporter une offre de formation dans trois disciplines majeures : la sociologie, la démographie et l'anthropologie. Outre les enseignements théoriques, les spécialités de master proposent une solide formation en méthodologie tant quantitative que qualitative. Les emplois visés se situent selon les spécialités dans les secteurs privé et public : politique culturelle et sociale, recherche et études, instituts de sondage, dans la fonction publique nationale, territoriale ou hospitalière, mais aussi les associations et les organisations internationales et les métiers de l'enseignement.

La préparation d'un doctorat est aussi possible quelle que soit la spécialité. Les contenus du cursus sont clairement expliqués dans le dossier et les intitulés de cours permettent de saisir les spécificités de chaque spécialité. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles mentionnent les débouchés professionnels possibles et le niveau des emplois visés en adéquation avec le niveau de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est bien positionné dans son environnement, tant au niveau de Paris et de son agglomération, qu'au niveau national. Il est très attractif (800 candidatures pour une capacité d'accueil de 175 étudiants en première année de master, M1). Son véritable concurrent est la spécialité *Sociologie et statistique* de la mention *Sociologie* de l'école des hautes études en sciences sociales. Les masters de sociologie de l'Université Paris Diderot ne proposent pas les mêmes thématiques et finalités. On peut cependant ajouter qu'à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il existe une offre de formation importante en démographie, qui peut apparaître concurrente. Un rapprochement dans le cadre de la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) devrait harmoniser dans l'avenir l'offre de formation en licences et masters *Sciences sociales* entre Paris Descartes et Paris Diderot. Le dossier souligne une baisse des étudiants de master issus des licences en sciences humaines et sociales (SHS) de Paris Descartes.

Son adossement à la recherche est très bon avec cinq unités de recherche (trois avec le centre national de la recherche scientifique, et deux équipes d'accueil). La liaison entre les enseignements et la recherche est très étroite, via les enseignements des enseignants-chercheurs de ces équipes de recherche. Outre ce très bon adossement à la recherche, ce master est aussi bien positionné par rapport au monde professionnel, grâce à la participation d'intervenants issus de l'industrie, du monde socio-économique et des associations. Deux spécialités sont ouvertes à l'apprentissage : MIR pour la deuxième année de master (M2) depuis 20 ans et depuis 2014/2015 pour le M1 et SOCENQ qui est ouverte depuis sa création aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation. La formation entretient de nombreux contrats avec des entreprises et des organismes, dans lesquels les étudiants effectuent des stages.

Toutes les spécialités n'ont pas la même ouverture à l'international. Elle est moins marquée pour les spécialités à vocation professionnelle. Trois sont particulièrement concernées : EPD, SOCO et ETHNO. Pour l'une des spécialités, il y a possibilité d'obtenir un double diplôme avec une autre université européenne, qui n'est pas précisée dans le dossier, collaboration suspendue depuis trois ans.

Organisation pédagogique

Le master est composé de sept spécialités. Les enseignements du tronc commun se concentrent essentiellement sur l'apprentissage des méthodes, les outils informatiques et documentaires, et l'anglais. Ensuite, les enseignements de spécialité sont proposés dès le second semestre et correspondent aux spécificités des contenus théoriques et appliqués des spécialités. Il y a donc une faiblesse dans la cohérence d'ensemble de la mention qui ressemble à une collection de spécialités.

Les cours se font en présentiel, mais toutes les spécialités utilisent les supports de cours en ligne, par le biais de la plateforme moodle de Paris Descartes ; ce qui reste assez classique comme organisation pédagogique. Cependant, un effort important est fait pour que toutes les spécialités soient accessibles aux étudiants en formation continue, reprise d'études et contrats de professionnalisation. Les emplois du temps sur deux jours sont mis en place à cet effet. Les formations ouvertes à l'apprentissage accueillent un grand nombre d'enseignants professionnels ciblés. Ces spécialités intègrent un mémoire dit d'application qui, croisé avec les enseignements thématiques, répondent aux dimensions de professionnalisation annoncées.

La validation des connaissances se fait essentiellement par des travaux de recherche, sous la forme d'un ou de deux mémoires (en M1 et M2). L'accent est mis sur la réalisation d'un stage. Tous les étudiants du master ont au moins fait un stage au cours de leur formation ; ce qui est un point positif. En revanche, un flou semble régner pour la validation des acquis.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont prévus pour les étudiants qui ne disposent pas des connaissances en sciences sociales. Le suivi individualisé est facilité dans la continuité pour la rédaction du mémoire car un même directeur de mémoire est attribué pour le M1 et le M2. Si ces dispositifs restent classiques, ils contribuent au taux de réussite élevé.

On peut noter un dynamisme pédagogique vers l'international. Le master entretient des relations de coopération avec des universités européennes, argentine et canadienne. Les étudiants de la spécialité EPD peuvent bénéficier d'une bourse pour étudier à l'étranger.

Le flux des mobilités entrantes est en augmentation, un étudiant sur cinq est de nationalité étrangère, en 2015/2016.

L'apprentissage des langues est également privilégié (certification type TOEIC : test of english for international communication, par exemple dans certaines spécialités). Le dossier souligne qu'il devrait être plus développé pour l'espagnol, au regard de certaines destinations de stages de terrain ; ce qui pourrait effectivement avoir sa place au regard des échanges d'étudiants et d'enseignants avec l'Argentine, notamment.

Pilotage

Le master est piloté par une équipe imposante d'enseignants-chercheurs issus des cinq unités de recherche mentionnées ci-dessus. Cet adossement à des laboratoires est dynamique, il permet des possibilités de travaux sur des recherches en cours ou la participation à des séminaires. Le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique présente l'ensemble des intervenants de Paris Descartes. Des enseignants extérieurs à l'établissement interviennent également (autres établissements universitaires, institut d'études politiques de Paris), mais également des professionnels issus du secteur privé. Cette répartition d'enseignants correspond aux attentes pédagogiques. L'équipe est suffisamment étoffée pour répondre au nombre important de suivis de mémoires, et aux domaines de spécialisation thématique et professionnelle.

Les équipes pédagogiques se réunissent régulièrement. Des échanges sont organisés avec les étudiants au cours de l'année. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, comportant des professionnels et des diplômés pour les différentes spécialités. Mais, il ne s'est réuni qu'une seule fois depuis sa création. Il est donc difficile d'évaluer son action. De plus, rien n'est précisé dans le dossier sur l'évaluation des enseignements par les étudiants qu'il faudrait mettre en place le cas échéant.

Résultats constatés

Les effectifs sont en augmentation régulière passant de 127 à 154 en M1 entre 2012 et 2016 et de 158 à 169 en M2 sur la même période. L'augmentation en M2 concerne particulièrement les étudiants venant de Paris Descartes.

Les taux de réussite sont en moyenne de 76 % en M1 (dont 77 % poursuivent en M2) ; ce qui est correct, et de 82 % en M2 ; ce qui est un peu faible compte tenu de la sélection à l'entrée. Le dossier indique également les taux de réussite en M1 pour trois des sept spécialités, mais le tableau donné en annexes ne distinguant pas les spécialités, il est délicat d'avoir une vision précise de la mention, tant en ce qui concerne les effectifs que la réussite sur les deux années.

Il reste difficile également d'avoir une vision d'ensemble de l'insertion professionnelle et aucune analyse n'en est donnée dans le dossier. Seules sont fournies les enquêtes de l'établissement, dont les taux de réponses sont inégaux. Pour les diplômés 2012/2013, la spécialité *Sociologie d'enquête* montre que 30 mois après la sortie du diplôme, 19 diplômés sur 27 occupent un emploi (à quasi égalité dans le secteur public et en entreprise pour des postes de cadre situé principalement dans la région parisienne), deux sont en recherche d'emploi et six ont poursuivi des études en doctorat. Ces chiffres sont satisfaisants. Les filières professionnalisantes ont des taux d'insertion faibles à 30 mois : 77 % en *Ingénierie des risques* (MIR), 75 % en *Etudes et évaluations dans le secteur sanitaire et social* (EVSAN), 58 % en *Expertise en population et développement* (EPD). La spécialité *Ethnologie* est encore plus en difficulté : moins de 50 % des diplômés sont insérés et un répondant sur douze poursuit en doctorat. Cependant, ces résultats sont à considérer avec beaucoup de précaution compte tenu de la faiblesse du nombre de répondants.

Une difficulté a été pointée pour les étudiants en apprentissage qui ne peuvent pas redoubler alors que leur contrat d'apprentissage a été signé pour deux ans.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre diversifiée de spécialités.
- Une bonne articulation avec le monde professionnel (importance des spécialités en apprentissage).
- Une équipe conséquente d'enseignants universitaires et professionnels.
- Un adossement à la recherche solide avec cinq centres de recherche reconnus.
- La place importante de l'international.

Principaux points faibles :

- La faible cohérence de la mention.
- La mauvaise qualité des données et des analyses fournies concernant la réussite entre années et l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociales* présente un ensemble de spécialités très variées. La cohérence de la mention et de la visibilité des sept spécialités peut être améliorée. Les matières communes entre les spécialités sont peu nombreuses, réduites à quelques enseignements méthodologiques. Ce flou résulte sans doute de l'histoire de la formation (fusion entre DEA/DESS et maîtrises en sciences sociales). Il faut améliorer l'analyse des parcours étudiants depuis la licence pour avoir une réelle idée de l'attractivité des masters. Ceci sera un point important de la réflexion sur l'harmonisation des formations avec l'Université Paris Diderot.

Les données sur l'insertion doivent être précisées et analysées pour permettre une réflexion sur l'offre de formation. Cependant, la combinaison entre spécialités en apprentissage et celles plutôt tournées vers l'international est intéressante. Ce sont deux aspects importants de la formation qu'il faut souligner.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université Paris Descartes a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES sur l'ensemble de son offre de formation et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les remarques du HCERES concernant l'offre de formation de l'Université Paris Descartes font principalement référence (quel que soit le domaine) à la professionnalisation, à l'international et à la formation des Enseignants-Chercheurs. Des remarques plus spécifiques concernent le pilotage des licences et la politique des Licences professionnelles. Quelques remarques concernent certains domaines disciplinaires seulement.

L'université Paris Descartes étant membre de la COMUE USPC, elle participe à ce titre à des actions communes à l'ensemble des établissements qui sont une première réponse à un certain nombre de ces commentaires. Dans une première partie elle présentera donc ces observations communes rédigées par les membres de la COMUE USPC. Comme elle complète ou amplifie un certain nombre de ces actions par des actions qui la concernent plus particulièrement, elle présentera ces actions spécifiques dans un second temps. Enfin elle conclura par les observations qui concernent plus particulièrement le domaine Sciences Humaines et Sociales.

Observations des établissements de USPC sur les rapports d'évaluation des formations

Les établissements, membres de la Comue USPC, souhaitent revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC¹, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence

Le suivi des compétences

La mise en place d'un e-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC propose, au niveau licence, la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entrepreneuriat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un découplage entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

Un semestre décalé sera mis en place dans les IUT pour que certains des étudiants de licences professionnelles en réorientation puissent accéder à une formation de DUT dès le mois de janvier de leur année post-bac.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations a également été repensée au niveau général pour les licences (et spécifiquement par formation pour les masters) dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères.

¹ Découvre, Explore, Construis ta LICence.



Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Financement de la mobilité des étudiants

Les programmes de bourses de mobilité (MIEM et MIREs) ont permis de soutenir la mobilité entrante et sortante des étudiants de master. Grâce aux bourses entrantes (MIEM) ce sont 410 étudiants en master 1 et 2 sur des critères d'excellence académiques dans des masters internationaux. Le programme de mobilité sortante a permis à 138 étudiants de Master 1 et 2, de partir étudier 6 mois dans des universités partenaires de USPC. Ils ont été accueillis dans les universités de Sao Paulo, Montréal et Singapour.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. De premiers masters, éligibles aux bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL² un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

Le projet NCU DECLIC prévoit aussi que des langues rares dispensées par l'INALCO (swahili, indonésien, persan, hindi...) puissent être étudiées en UE optionnelles par les étudiants des autres établissements de USPC.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maîtres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maîtres de conférences de USPC.

Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes au niveau de l'ensemble des domaines

Professionnalisation des formations : Effectivement il serait important de formaliser plus que nous ne le faisons actuellement les liens avec le monde socio-économique. Une partie des actions à mener se trouve dans les liens tissés avec les entreprises partenaires dans le cadre du projet global NCU DECLIC (cf supra) mais aussi dans la politique de mise en apprentissage des masters qui permettra d'avoir une professionnalisation autrement que sous la seule forme de stages et dans la modularisation de ces masters pour permettre une intégration plus facile des publics de formation tout au long de la vie.

Pilotage des formations

Conseils de perfectionnement : La formalisation des liens avec le monde socioéconomique permettra de résoudre une partie des insuffisances des conseils de perfectionnement en ce qui concerne la présence de ses représentants. Une partie de la réponse est aussi dans le projet NCU DECLIC (cf supra) et dans l'organisation de conseils de perfectionnement sans doute à un niveau autre que celui des diplômes eux-mêmes (par secteur ? par champ ? Par domaine ?) en lien direct avec la CFVU ou ce qui en tiendra lieu et en impliquant plus systématiquement les étudiants et les alumni à ce niveau global

Suivi du devenir des étudiants : il faut effectivement revoir les processus de mise à disposition des statistiques de l'ove, en particulier résoudre le problème du nombre de répondants, sans doute en

² Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.



décentralisant l'envoi des questionnaires au niveau des équipes pédagogiques qui sont en lien direct avec les étudiants tout en centralisant l'analyse technique de ces questionnaires et en faisant l'analyse en terme de politique pédagogique et de stratégie au niveau secteur/champ/domaine aussi bien qu'au niveau du diplôme lui-même.

Poursuite d'études après les licences professionnelles : Effectivement ce taux est important, mais cela ne veut pas dire que les licences elles-mêmes sont construites dans une perspective de poursuite d'études. Il n'en est rien. Simplement l'Université n'a pas les moyens de contraindre les étudiants à ne pas poursuivre en Master, encore moins du fait que les entreprises elles-mêmes incitent les étudiants de licence professionnelle à poursuivre leurs études en alternance, en leur présentant les contrats d'alternance en master comme une insertion professionnelle à la suite de leurs licences professionnelles. Et nous n'avons aucun moyen d'agir sur ce comportement des entreprises à l'égard des étudiants.

Politique d'enseignement des langues : En complément de la participation au service partagé PERL de USPC et de son utilisation dans le cadre du projet DECLIC, l'Université Paris Descartes est en train de mener une réflexion autour de l'enseignement / apprentissage de l'anglais, vecteur clé de l'employabilité en Europe aujourd'hui. Deux pistes sont actuellement retenues

Premièrement, proposer une approche didactique centrée sur des contenus disciplinaires (langue sur objectif spécifique), par une modalité hybride (tâches à réaliser en ligne et en présentiel) proche des réalités professionnelles permettra de garantir la pertinence de la formation par rapport aux futurs métiers des étudiants.

Deuxièmement, l'exposition à l'anglais dans le domaine des loisirs, que ce soit par le visionnage de séries, l'écoute de musiques ou encore l'interaction sur les réseaux sociaux, est une réalité pour la majorité des étudiants aujourd'hui. La prise en compte et la valorisation des compétences et connaissances associées à ces pratiques par des activités de classe et des tâches en ligne permettront de garantir la pertinence des cours par rapport au vécu des étudiants.

Politique de formation des enseignants et enseignants chercheurs : En complément de l'offre de formations du service partagé SAPIENS, le service AGIR de l'université Paris Descartes propose à partir de la rentrée 2018 un dispositif de formation hybride sur les pratiques pédagogiques universitaires. Il s'agit de 8 séances de 3h, complétées par des heures de tutorat (selon les besoins des enseignants), alternées avec des travaux individuels. Le programme couvre les domaines suivants : découverte des méthodes pédagogiques, méthodes de gestion de projets pédagogiques stratégies et objectifs pédagogiques, accompagnement à la conception générale du parcours et la conception détaillée de séquences pédagogiques, accompagnement dans la conception, réalisation, diffusion des contenus selon les projets, prise de parole en public, préparation au tournage et tournage de micro-vidéo. Ces modules sont dans un premier temps offerts dans le cadre de la formation obligatoire des MCF stagiaires et sont destinés ensuite à être proposés à un public plus large sur la base du volontariat.

Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes pour le domaine SHS

L'Université se réjouit de voir que le HCERES souligne la variété de l'offre de ce domaine, son haut niveau scientifique, le dynamisme et l'efficacité de ses équipes pédagogiques, la politique de professionnalisation réelle tout en maintenant une très bonne articulation formation recherche. Les observations précédentes permettent de répondre aux remarques qui concernent le domaine SHS au même titre que les autres domaines (en particulier pour la professionnalisation des formations, la composition des conseils de perfectionnement, et l'ouverture internationale).

Frédéric Dardel
Président de l'Université Paris Descartes

Liste des diplômes concernés

- Licence Psychologie : Observations précisées ci-après page 5
- Licence Sciences de l'éducation : Observations précisées ci-après page 7
- Licence Sciences sociales : Observations précisées ci-après page 8
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques : Observations précisées ci-après page 9
- Master Psychologie : Observations précisées ci-après page 10
- Master Sciences de l'éducation : Observations précisées ci-après page 12
- Master Sciences sociales : Observations précisées ci-après page 13



Nous remercions les membres du comité d'évaluation HCERES pour leur lecture approfondie du dossier déposé le 21 septembre 2017 et leurs remarques concernant les différents éléments de ce dossier. En complément des réponses de l'établissement au niveau global, nous répondons ci-dessous aux remarques spécifiques en mettant l'accent sur les points qui ont été relevés comme insuffisamment précisés ou sur lesquels nous devons porter notre attention en vue de l'élaboration du projet final.

Ces points concernent le positionnement dans l'environnement, l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Capacité d'accueil : la capacité d'accueil en L1 est de 575 étudiants. Le nombre d'étudiants administrativement inscrits en L1 s'établit actuellement aux alentours de 870, car il convient d'ajouter aux 575 étudiants néo-entrants (bacheliers de l'année ou réorientés) les 40 à 50 étudiants admis en réorientation de fin de premier semestre d'études universitaires, ainsi que les redoublants (qui représentent en moyenne un peu moins de 30% de l'effectif total de L1).

Organisation pédagogique

L'adossement à la recherche est effectif :

- D'une part au travers des enseignements de méthodologie, qui permettent aux étudiants de découvrir et de manipuler les outils utilisés dans la pratique des psychologues ainsi que dans la recherche (voir ci-dessous notre réponse détaillée sur ce point). Certaines des problématiques actuelles des recherches développées dans les laboratoires de la composante constituent le support des travaux des étudiants réalisés pour la validation de ces UE.
- D'autre part au travers du mémoire de recherche et des options de L3, qui sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires appartenant aux laboratoires de la composante. Les thèmes et les méthodes d'étude proposés sont en lien direct avec les recherches effectuées dans le cadre de ces laboratoires.

L'enseignement méthodologique fondamental est présent à chacune des années du cursus de Licence et couvre l'ensemble des méthodes, techniques et outils nécessaires à la formation des psychologues et à la recherche en psychologie.

- En L1 S2 : l'UE ITER 1 (Initiation aux travaux d'étude et de recherche) porte sur l'acquisition des connaissances théoriques se rapportant à la méthode d'observation, et permet de développer des habiletés pratiques nécessaires à la réalisation d'une étude par observation (9h en présentiel et rédaction d'un mémoire portant sur des données recueillies par les étudiants).

- En L2 S1 : l'UE ITER 2 consiste en l'acquisition des bases de la méthodologie expérimentale. Les différentes étapes d'une recherche expérimentale y sont présentées (élaboration par l'étudiant d'une hypothèse théorique, en lien avec une théorie ou un modèle théorique de la psychologie ; élaboration du matériel nécessaire à la mise en œuvre de l'expérience ; passation de l'expérience et collecte des données ; analyse et interprétation des résultats), et appliquées au travers de la rédaction d'un mémoire (9h en présentiel et rédaction d'un mémoire portant sur des données recueillies par les étudiants).

L'UE MPPP2 permet d'acquérir les connaissances théoriques et de développer les habiletés pratiques nécessaires à la réalisation d'une enquête par questionnaire (enquête qualitative et enquête quantitative ; étapes d'une recherche par enquête : problématique, échantillonnage, élaboration du questionnaire, passation, analyse des données et interprétation des résultats). Le volume horaire est de 12h CM et 12h TD auquel s'ajoute la rédaction d'un dossier à partir des données recueillies par les étudiants.

- En L2 S2 : l'UE ITER 3 permet aux étudiants de se familiariser avec les différents types d'échelles et de questionnaires utilisés par le psychologue dans la pratique et/ou la recherche, dans une approche différentielle. Elle consiste en la construction et l'application d'un outil pertinent pour une question de recherche donnée : définition du cadre théorique, des objectifs et des contenus, échantillonnage des items, échantillonnage de la population, standardisation, étude des qualités psychométriques, étalonnages (9h en présentiel et rédaction d'un mémoire portant sur des données recueillies par les étudiants).



- En L3 S1 : l'UE MPPP3 est destinée à initier les étudiants aux théories et aux pratiques du bilan psychologique et de l'entretien, à savoir : pour le bilan, initiation aux principes de passation, de cotation et d'analyse des tests (évaluation du fonctionnement psychique individuel dans une perspective clinique) ; pour l'entretien, initiation et sensibilisation aux différentes conduites et techniques d'entretien en fonction des situations professionnelles diverses (en lien avec les spécialités de Master) dans lesquelles exercent les psychologues.

En ce qui concerne les enseignements portant spécifiquement sur les méthodes et techniques du questionnaire et de l'entretien, le volume horaire est de 81h, soit : 24h en MPPP2 (12h CM + 12h TD) ; 9h en ITER3 (L2) ; 48h en MPPP3 (24hCM + 24h TD).

Le volume horaire total des enseignements méthodologiques représente 99h en présentiel, soit 36h CM (MPPP2 et MPPP3) et 63h TD (ITER1, 2 et 3, MPPP2 et 3). Le travail personnel requis pour les travaux d'application réalisés par les étudiants au cours des TD s'évalue à deux à trois fois le volume horaire en présentiel.

Les différents services d'enseignement (psychologie clinique, psychopathologie, psychologie développementale, psychologie sociale, psychologie différentielle, neuropsychologie, psychologie cognitive expérimentale) contribuent de façon significative à ces enseignements méthodologiques.

La mobilité des étudiants est à améliorer, toutefois si l'on excepte le pic de mobilités sortantes en 2013-2014, la mobilité sortante a augmenté depuis 2009-2010.

Ce point fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'UFR, ainsi que de la part de l'Université Paris Descartes qui a entamé une démarche globale d'information et de soutien en direction aussi bien de la mobilité entrante que sortante.

Pilotage

L'absence de professeur des universités en psychologie clinique psychanalytique intervenant en licence a été soulignée. Il faut cependant préciser qu'un PR de Psychologie clinique psychanalytique a assuré pendant les 3 premières années du contrat actuel la responsabilité de l'UE TER L (travaux de recherche de L3), et que trois PR de Psychologie clinique psychanalytique assurent des UE optionnelles de L3.

Néanmoins ce point fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du prochain contrat.

Licence Sciences de l'éducation : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. La seule observation qu'elle souhaite formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement, est que *La licence est **principalement** adossée à deux laboratoires de recherche reconnus* (Éducation discours, apprentissages : EDA, etc." (Car y interviennent également des enseignants-chercheurs du CANTHEL EA4545 et de CERMES3 (UMR CNRS 8211 et U INSERM 988)

Licence Sciences sociales : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement.



Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques

Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement, sont les suivantes :

1) Page 1 dans présentation de la formation et dans l'encadré finalité : il est dit que la formation a pour objectif de former "... *des accompagnants mais aussi des parents...*" et "*Des parents de personnes atteintes d'un TSA suivent également cette LP.*" L'objectif est avant tout de former au métier d'accompagnant. Il est vraiment que tous les ans des parents demandent à faire la formation, mais il s'agit de parents qui ont un projet de reconversion professionnelle et qui souhaitent exercer le métier d'accompagnant.

2) concernant le taux de réussite il faudrait tenir compte du taux d'abandon pour avoir une vision plus juste du taux de réussite des étudiants qui ont suivi la formation. Les évaluateurs ont regardé le nombre de diplômés par rapport au nombre d'inscrits, mais parmi les inscrits plusieurs chaque année abandonne la formation en début d'année avant même d'avoir commencé ou en cours de route. Souvent, chaque année il y a 5 à 7 étudiants qui ne se présentent pas, et donc qui abandonnent. A cause de l'intensivité de la formation, cours et stage (37 heures/semaine). Heureusement il reste limité et atténué par les entretiens de sélection. Par ailleurs, il faut indiquer aussi que chaque année environ 3 ou 4 étudiants voire plus demandent à faire la formation en 2 ans (notamment les étudiants en formation continue ou ceux qui présentent un handicap ou maladie chronique). Ainsi, sur 35 inscrits, 3 ou 4 d'entre eux ne seront pas diplômés pour cette raison. Ils le seront l'année suivante mais cette année suivante, il y aura aussi 3 ou 4 étudiants voire plus qui demandent à faire la LP en 2 ans. Donc sur une moyenne de 35 inscrits pédagogiques, chaque année il y a environ 4 étudiants voire plus sur 35 (14%) qui ne seront pas diplômés pour cette raison.

Le "faible pourcentage" de réussite (71,5% qui est la moyenne des pourcentages « diplômés/inscrits » des 5 années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016) ne peut donc s'expliquer uniquement à cause des modalités d'évaluation, qui par ailleurs correspondent à celles des diplômes professionnels.

3) concernant le recrutement :

Pour le recrutement si on fait le calcul du pourcentage moyen des inscrits provenant de L2 de psychologie (N = 40) ces 5 dernières années, comparé au nombre total d'inscrits sur ces 5 dernières années en L Pro (N = 193), on obtient pourcentage de 20,7%. Ce n'est pas le pourcentage affiché dans le rapport, qui indique : « 14 % des effectifs des dernières années ».

4) concernant la session de rattrapage : Concernant les recommandations, il ne semble pas souhaitable de faire une session de rattrapage pour les examens. On risquerait de se retrouver avec des étudiants qui viendraient s'inscrire en Licence Professionnelle sans réelle motivation en attendant de pouvoir entrer en Master de psychologie ou autre. Pour ceux qui ne valident pas leur diplôme la première année, le redoublement est discuté en jury en fonction des notes obtenues aux UE validées et proposé à l'étudiant quand il nous semble que celui est réellement motivé par l'exercice du métier d'accompagnant.



Commentaire général :

Nous remercions les rapporteurs de l'HCERES pour leur évaluation globalement positive de la qualité de nos formations en master de psychologie. En effet, de nombreux points forts ont été mis en avant. Toutefois, nous souhaitons répondre sur différents points et apporter des précisions qui permettront de nuancer certaines remarques. En effet, notre analyse est qu'il s'agit parfois d'informations incomplètes dans le dossier initial soumis.

Positionnement dans l'environnement

La plupart de nos formations de master de Psychologie de l'Université Paris Descartes ont un positionnement original et une visibilité sans commune mesure avec les spécialités proposées par les autres universités parisiennes. A titre d'exemple, la spécialité neuropsychologie, deuxième diplôme de ce type créé en France qui occupe une place de prestige sur le plan national, est la seule spécialité de neuropsychologie à l'échelle régionale qui propose une formation de M1 et de M2 en neuropsychologie de l'adulte et de l'enfant. A titre de comparaison Paris 8 et Paris 10 proposent de façon récente des parcours de M2 en neuropsychologie au sein de spécialités respectivement d'orientation clinique ou cognitive. De la même manière la spécialité Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent n'a pas d'équivalent au niveau USPC, régional ou en France. Elle est la seule à proposer une formation en psychologie du développement réellement intégrative (de la psychologie clinique aux neurosciences cognitives développementales) adossée à un laboratoire d'excellence du CNRS proposant des débouchés originaux notamment vers les métiers des EdTech en parallèle de débouchés professionnels plus classiques. Cette approche intégrative est aussi une des spécificités de la spécialité Psychologie clinique et psychopathologie intégrative qui distingue cette spécialité de toutes les offres de formations en psychologie au niveau USPC, régional et national.

Attractivité de la mention

L'attractivité de la mention de psychologie est comparée à celle d'autres mentions de psychologie qui par définition sélectionnaient les étudiants à l'entrée en M2 car nous étions la seule mention de psychologie jusqu'en 2017, exception faite d'une autre mention, à appliquer une procédure d'orientation-contingentement. La première année (2017/2018) où la réforme de la sélection en Master a été mise en place, la mention a reçu 4 fois plus de candidatures que d'inscrits

Organisation pédagogique de la spécialité « Psychologie clinique, psychopathologie, psychanalyse »

La composition de l'équipe pédagogique de la spécialité « Psychologie clinique, psychopathologie, psychanalyse » transmise à l'HCERES était malheureusement erronée : le volume horaire indiqué pour les enseignants chercheurs ne correspondait pas au volume horaire qu'ils effectuaient spécifiquement en master mais à leur service d'enseignement total (Licence, MASTER, DU, DEPS) et le tableau était incomplet, les intervenants professionnels ayant disparu dans la version finale transmise à l'HCERES. En fait, cette spécialité fait intervenir plus de 40 professionnels qui participent donc à de nombreux enseignements auprès des étudiants.

Soutenance de stage

Les professionnels ayant encadré les stages participent aux soutenances de stage associées à la validation du titre de psychologue conformément à l'arrêté du 19 mai 2006

Evaluation des enseignements

L'OVE mène une évaluation macroscopique des enseignements qui est complétée par des dispositifs d'évaluation des enseignements dans chaque spécialité. Ces deux niveaux d'évaluation permettent un pilotage efficace de la mention et des spécialités en ajustant d'une année sur l'autre les enseignements.

Taux de réussite

Jusqu'à l'année 2017/2018, la mention utilisait une procédure d'orientation contingentement en M1 et non de sélection. Les taux de réussite sont à analyser au regard de cette procédure qui vise non pas à sélectionner mais à orienter activement les étudiants ayant obtenu leur licence à Paris Descartes vers les spécialités les plus adaptées à leurs compétences. Dans ce contexte, des taux de réussite en moyenne de 77% en M1 et de 86% en M2 sont très satisfaisants d'autant que certains étudiants abandonnent au cours du M1 et que certains effectuent leur M1 et/ou leur M2 en deux ans (salariés, congé maternité ou maladie).



Insertion professionnelle

Les taux d'insertion professionnelle ont été calculés, dans la fiche d'évaluation transmise par l'HCERES, en considérant que les diplômés en doctorat ou reprise d'étude étaient sans emploi ce qui diminue artificiellement le taux d'insertion professionnelle des diplômés notamment dans une formation de Master indifférencié Pro et Recherche. En excluant les diplômés en reprise d'études ou en doctorat à 18 ou 30 mois après leur diplôme, le taux d'insertion professionnelle varie de 69 % en « psychologie clinique et psychopathologie » à 95% en « psychologie du travail, des organisations et du personnel » à 18 mois (taux d'insertion moyen de 85% à l'échelle de la mention) et varie de 85% en « psychologie de la santé » à 95% en « psychologie du travail, des organisations et du personnel » à 30 mois (taux d'insertion moyen de 93% à l'échelle de la mention). Ces taux d'insertion correspondent aux résultats de l'enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés 2014 menée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle_discipline/?disjunctive.academie2&disjunctive.etablissement2&refine.diplome=MASTER_LMD&refine.annee=2014&refine.code_de_la_discipline=disc09&sort=etablissement&refine.etablissement2=Universit%C3%A9%20Paris%20Descartes

Précisons que ces données correspondent au taux d'insertion professionnelle pour les diplômés de la précédente offre de formation (2010-2014) et non celle du quinquennal en cours. Les données issues des enquêtes internes réalisées par chaque responsable de mention au cours du quinquennal actuel révèlent des taux d'insertion professionnelle excellent (plus de 90% à l'échelle de la mention à 18 et 30 mois).

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle a pris en considération la question de la lisibilité des parcours en différenciant les parcours dès le M1 mais en maintenant malgré tout une culture commune et des passerelles possibles par des mutualisations très importantes des cours des différents M1.

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec intérêt du rapport du HCERES et remercie les auteurs du travail qu'ils ont accompli. En complément de remarques formulées au niveau de l'établissement, l'équipe pédagogique souhaite exprimer les quelques observations suivantes :

1°) Premièrement, et avant tout, le responsable de la mention « Sciences sociales » ainsi que l'ensemble des responsables des spécialités font part de leur grand mécontentement sur le calendrier qui leur est imposé par l'HCERES. Les bilans de nos formations ont été élaborés au printemps 2017 pour être discutés puis visés par les instances de notre établissement. Ces bilans ont été déposés en septembre 2017. Plus de six mois plus tard, nous recevons le rapport d'évaluation de l'HCERES qui attend, en moins de deux semaines, le signalement des erreurs factuelles éventuelles et, en moins de trois semaines, nos observations de fond. Le délai imposé interdit l'organisation d'une réunion entre responsables et suppose de conduire de discussions électroniques dans l'urgence. Ce calendrier est d'autant plus contraignant que les « vacances universitaires » interviennent au même moment : dans un contexte professionnel où les attentes administratives vont croissantes, le temps des « vacances » est très souvent le seul moment où nous pouvons conduire nos recherches (terrains, enquêtes, missions) et rédiger les rapports ou articles scientifiques. Par ailleurs, si plus de six mois ont été nécessaires pour établir puis nous faire parvenir l'évaluation de nos formations, ne serait-il pas convenable, simplement convenable, d'accorder aux équipes gestionnaires des formations un délai raisonnable pour fournir les éléments de réponses ? Nous attendons que l'HCERES adopte à l'avenir un calendrier respectueux de la réalité de nos métiers et de nos responsabilités.

2°) Sur le fond, nous souhaitons aborder deux points. Le point le plus important appelant une réponse détaillée de notre part concerne les statistiques d'insertion des diplômés. Le rapport HCERES regrette le caractère incomplet et disparate des statistiques publiées dans le bilan de notre formation. Nous fournissons ci-dessous le tableau détaillé des résultats issus des enquêtes « Insertion professionnelle 30 mois après la sortie » réalisées par notre établissement pour les diplômés des promotions 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015.

Enquête Insertion pro à 30 mois des diplômés du Master « Sciences Sociales » 2010-2011						
Mentions/Spécialités	Nombre de diplômés	Situation à 30 mois				
		Nombre de répondants	Taux de retour	En emploi	En recherche d'emploi	Taux IP 30 mois
SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ	87	52	60%	47	2	96%
Construction européenne et sciences de la société	9	5	56%	5	1	83%
Ethnologie	10	6	60%	4		100%
Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social	11	7	64%	7		100%
Expertise en population et développement	22	11	50%	11	1	92%
Ingénierie des risques	15	7	47%	6		100%
Sociologie d'enquête	20	16	80%	14		100%
Total général des enquêtés Paris Descartes Nombre de diplômés : 1943 (Population : ensemble des diplômés FI, FC, FA etc...) Nombre de répondants : 1342	1943	1167	60%	1049	121	90%

Source : Observatoire de la vie étudiante MAJ le 17/04/2018



Enquête Insertion pro à 30 mois des diplômés du Master « Sciences Sociales » 2011-2012

Mentions/S spécialités	Nombre de diplômés	Situation à 30 mois				
		Nombre de répondants	Taux de retour	En emploi	En recherche d'emploi	Taux IP 30 mois
SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ	116	79	68%	65	9	88%
Construction européenne et sciences de la société	12	5	42%	4	1	80%
Ethnologie	21	13	62%	10	2	83%
Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social	5	3	60%	3		100%
Expertise en population et développement	18	12	67%	11		100%
Ingénierie des risques	17	14	82%	13		100%
Sociologie d'enquête	43	32	74%	24	6	80%
Total général	2070	1322	64%	1098	130	89%

Enquête Insertion pro à 30 mois des diplômés du Master « Sciences Sociales » 2012-2013

Mentions/S spécialités	Nombre de diplômés	Situation à 30 mois				
		Nombre de répondants	Taux de retour	En emploi	En recherche d'emploi	Taux IP 30 mois
SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ	132	87	66%	56	9	86%
Construction européenne et sciences de la société	19	10	53%	6		100%
Ethnologie	22	12	55%	5	3	63%
Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social	10	8	80%	6	1	86%
Expertise en population et développement	22	17	77%	10	2	83%
Ingénierie des risques	20	13	65%	10	1	91%
Sociologie d'enquête	39	27	69%	19	2	90%
Total général	2160	1345	62%	952	78	92%

Enquête Insertion pro à 30 mois des diplômés du Master « Sciences Sociales » 2013-2014

Mentions/S spécialités	Nombre de diplômés	Situation à 30 mois				
		Nombre de répondants	Taux de retour	En emploi	En recherche d'emploi	Taux IP 30 mois
SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ	102	71	70%	51	5	91%
Construction européenne et sciences de la société	11	6	55%	3	1	75%
Ethnologie	21	13	62%	5	1	83%



Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social	11	9	82%	8	1	89%
Expertise en population et développement	18	14	78%	10	1	91%
Ingénierie des risques	14	10	71%	9		100%
Sociologie d'enquête	27	19	70%	16	1	94%
Total général	2114	1301	62%	813	74	92%

Enquête Insertion pro à 30 mois des diplômés du Master « Sciences Sociales » 2014-2015						
Mentions/Spécialités	Nombre de diplômés	Situation à 30 mois				
		Nombre de répondants	Taux de retour	En emploi	En recherche d'emploi	Taux IP 30 mois
SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ	137	59	43%	42	4	91%
Charge d'études en sociologie d'enquête: consommation, communication, médias	15	7	47%	7		100%
Construction européenne et sciences de la société	30	16	53%	9	3	75%
Ethnologie	13	7	54%	6		100%
Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social	23	9	39%	4	1	80%
Expertise en population et développement	18	7	39%	6		100%
Ingénierie des risques	16	5	31%	2		100%
Sociologie d'enquête	22	8	36%	8		100%
Total général	2107	882	42%	598	64	90%

L'ensemble de ces données montrent que l'insertion de nos diplômés est très bonne : elle oscille entre 86 % et 96 % pour la mention. Le taux moyen sur l'ensemble de cinq promotions de diplômés entre 2011 et 2015 s'élève exactement à 90 % : il se situe au-dessus des moyennes nationales. Rappelons en effet que le taux national d'insertion des diplômés de master en sociologie pour la génération 2012-2013 est de 85% (à 30 mois) :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Enquet_diplomes_universites/63/1/Insertion_des_diplomes_de_master_2012_-_Resultats_detaillés_859631.pdf

3°) L'autre point est relatif à la « cohérence » de l'ensemble de la mention. Il est vrai que la mention rassemble des spécialités diverses, mais elles ont toutes une identité forte et originale. Leur regroupement permet d'offrir un large spectre de formations et d'attirer puis de former des étudiants ayant des profils et des projets très variés. Les spécificités de chacune des spécialités du Master assurent une grande complémentarité de notre offre. Soulignons par ailleurs que les spécialités partagent entre elles des enseignements, et parfois des UE complètes, et que les équipes pédagogiques de chacune des spécialités se connaissent bien puisqu'elles partagent un ancrage fort au sein d'un même département d'enseignement au sein de l'Université Paris Descartes. Il nous apparaît qu'une des forces de notre formation de Master est précisément d'offrir une gamme variée de formation dont les identités sont claires, tout en présentant des éléments de cohésion et proximité tout à fait notable.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)